

BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 499- 1^{er} trimestre 2025

DOSSIERS
D'ACTUALITÉ

LES BRÈVES

BIBLIOGRAPHIE

VIE DE
L'ASSOCIATION

IN MÉMORIAM



<http://www.anocr.org>



ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIÈRE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

- LES OPTIONS POUR 2025 ET AU DELA...
- EUROPE - USA LA FIN D'UNE ILLUSION ?
- RUPTURES...RUPTURES, SURSAUT EUROPÉEN

MORTS POUR LA FRANCE



Maréchal des logis Fany Claudin
121e régiment du train –
15 novembre 2024
LIBAN



Caporal Vasil BYCHYK
16e bataillon de chasseurs à pied
15 octobre 2024
Djibouti



Chers camarades et chères familles,

La confrontation brutale entre Volodymyr Zelenski et Donald Trump à la Maison Blanche le 28 février 2025 a marqué un tournant géopolitique majeur pour l'Europe. Cette rencontre a mis fin à l'ordre international précédent. Elle a consacré le rapport de forces comme nouvelle norme. Désormais, l'Europe doit s'affirmer pour préserver son autonomie stratégique. Donald Trump, fidèle à sa doctrine « America First », a affiché un mépris ouvert pour l'Ukraine. Estimant que Kyiv avait perdu la guerre, il a

imposé une suspension des livraisons d'armes et du partage du renseignement, sans oublier le chantage commercial pour accéder aux minerais stratégiques ukrainiens. Cette position laisse aussi supposer un changement d'alliances, rapprochant Washington et Moscou, laissant l'Ukraine et l'Europe face à elles-mêmes.

Cependant il faut bien constater ce 11 mars 2025 que la méthode Trump a contraint l'Ukraine à accepter en Arabie saoudite un début de négociation sous la médiation américaine. La Russie devra répondre à ce premier pas vers une paix négociée. Reste la question de l'implication de l'Europe qui n'est toujours pas associée au règlement d'un conflit qui, pourtant, la concerne. Face à cette rupture, les Européens tentent de réagir en maintenant leur soutien à l'Ukraine à travers plusieurs options : une force d'interposition initialement franco-britannique potentiellement ouverte désormais à d'autres Etats, une trêve d'un mois proposée par Emmanuel Macron de fait validée le 11 mars... Cependant, aucune de ces mesures ne repose sur un véritable rapport de force permettant à l'Europe d'être partie prenante des négociations.

Le pari européen sur une défaite électorale de Trump s'est révélé une erreur stratégique majeure. L'Union européenne, prise de court, agit désormais dans l'urgence pour remplacer la présence américaine en Europe. Or la défense est un domaine qui se construit dans la durée et non dans le court terme. L'U.E. paye aujourd'hui des années de sous-investissement en matière de défense. Depuis l'invasion de la Crimée en 2014, l'OTAN avait fixé un objectif de dépenses militaires à 2 % du PIB. Pourtant, seuls 9 membres sur 32 avaient atteint ce seuil en 2022. Les initiatives européennes en matière de défense sont restées limitées jusqu'à ce mois de mars 2025 fatidique.

- Une réglementation européenne de 2020 orientant les investissements vers les activités économiques les plus nécessaires pour répondre aux objectifs du « pacte vert pour l'Europe » excluant donc l'industrie de défense ;
- Un déficit budgétaire strict à 3% du PIB empêchant un réarmement massif ;
- Une dépendance des Etats-Unis pour un certain nombre d'équipements militaires. L'exemple le plus significatif est l'avion de chasse F-35 dont l'emploi opérationnel dépend de l'aval des Etats-Unis.

Face à l'urgence, Ursula von der Leyen propose désormais un assouplissement des règles budgétaires pour favoriser l'investissement de 800 milliards d'euros dans la défense. L'Union européenne se retrouve donc à un moment décisif et contrainte à assumer une souveraineté collective en bâtissant une défense autonome et une diplomatie proactive. D'ici la parution de ce bulletin, nul doute néanmoins que la situation internationale aura encore bien évolué.

En parallèle à ce désordre mondial, l'ANOCR avance ! La rénovation en terme d'objectifs et d'image est largement engagée depuis plusieurs mois. Elle a associé à cette réflexion le conseil d'administration et les présidents de groupements. Le calendrier est respecté afin de valider les orientations et les présenter lors de notre assemblée générale des 4 et 5 juin à Rennes.

*Général 2s François CHAUVANCY
Président de l'ANOCR*

Pour toute insertion dans le bulletin, adresser textes et photos à : bulletinanocr@orange.fr

Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris
Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07
Tél. 01.44.18.92.18 - CCP 492 75 R Paris
Courriel : anocr@orange.fr
Site internet : www.anocr.org
Métro : Latour-Maubourg ou Ecole Militaire
Directeur de la publication : François Chauvancy
Rédacteur en chef : Nicolas Polini

Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet, Michel Olhagaray
 François Chauvancy, Bruno Britsch, Roland Pietrini
Impression : Imprimerie Saviard
Dépôt légal : Mars 2023
 Commission paritaire : 0521G88248
 Tirage : 4 256 exemplaires
 Tarifs cotisation et abonnement : page 34

SOMMAIRE

DOSSIERS D'ACTUALITÉ

- Europe - USA : fin d'une illusion ? : 4 / 10

- Les options pour 2025 et au delà: 11 / 14

- Rupture...Sursaut européen ? : 15 / 17

- Thématique IA: 18 / 23

- La politique de la banqueroute : 24 / 25

- Le COS : 26 / 29

- L'Otan : 30

DOSSIERS D'HISTOIRE

- Campagne de 1815 (fin): 31 / 34

LES BRÈVES : 35 / 38

BIBLIOGRAPHIE : 39 / 40

VIE ASSOCIATIVE : 41 / 46

IN MÉMORIAM : 47

« L'état militaire exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice. Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation. (Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires). »



EUROPE-USA, LA FIN D'UNE ILLUSION ?

par Roland PIETRINI

C'était l'Europe de la guerre froide, quelle sera-t-elle demain ?

Une dizaine de dirigeants de pays de l'UE et de l'Otan se sont réunis le lundi 17 février 2025 à Paris pour évoquer les défis sécuritaires et stratégiques posés au Vieux Continent. Le 18 février 2025, en Arabie Saoudite, ce sont les émissaires américains et russes qui se sont rencontrés pour préparer la rencontre Trump-Poutine dont l'objectif est de signer un accord de paix, probablement précédé d'un cessez-le-feu en Ukraine. Le chef de la diplomatie américaine, le conseiller à la Sécurité nationale du président américain, Mike Waltz et l'envoyé spécial pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff, représenteront les États-Unis, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov et Iouri Ouchakov, conseiller diplomatique de Vladimir Poutine représenteront les intérêts russes. Les pays membres de la communauté européenne, dont la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ne sont pas invités à cette réunion, pas plus que l'Ukraine.

Ainsi, le bilatéralisme est de retour comme au « bon temps » de la guerre froide, Poutine pavoise, le cadeau magnifique fait à celui-ci et l'abandon concomitant de Zelenski sont un camouflet pour une Europe qui n'a pas vu le coup venir, ou qui, ne l'ayant pas pressenti, n'a rien fait pour s'y préparer.

Cette Europe de la division et de la faiblesse se retrouve désormais seule face à ses responsabilités.

Une rupture historique est en cours, elle n'a pas débuté avec Trump, la constance dans la politique américaine de se penser en leader du monde, et la brutalité des règles imposées de manière unilatérale dans le domaine du commerce, obligent les Nations à se plier au diktat de la puissance et à une vision binaire et manichéiste du monde.

Une Europe puissance oui, mais à condition qu'elle achète des armes américaines, qu'elle soumette ses exportations au contrôle américain, qu'elle achète son gaz et son pétrole aux USA et qu'elle accepte la soft power des GAFA⁽¹⁾.

C'est pourquoi, l'Europe doit, soit se ranger à cette vision et se soumettre, soit accepter de s'opposer et se défendre, mais pour cela, il faut qu'elle s'affirme en tant que continent puissance, ce qui va à l'encontre d'un certain nombre de pays européens qui se sont reconstruits après la seconde guerre mondiale sous la protection américaine et qui y croient encore. Depuis l'appel de Trump à Poutine du 22 février 2025, les choses semblent bouger mais cette prise de conscience risque à la fois d'être éphémère si les Nations européennes ne se décident pas à un réarmement massif afin d'assumer l'obligation de sécurité qu'elles doivent à leurs populations.





À l'instant où j'écris ce texte, tout est possible, le président Macron, européiste convaincu, tente de défendre une position indéfendable, celle de réveiller cette Europe pour qu'elle se libère de la tutelle américaine, tout en préservant la relation atlantique ! Il va falloir choisir.

Le péché originel fut celui de ne pas avoir su ancrer la Russie à l'Europe.

«Je crois très profondément que la Russie a son histoire et son destin dans l'Europe». Ces mots ont été prononcés le vendredi 25 mai 2019 au second jour de la première visite officielle du président Macron en Russie. - tendre la main pour l'ancrer dans l'Europe malgré les tensions actuelles, et tourner le dos à 25 ans d'incompréhensions». Ainsi, s'exprimait notre président au côté de son homologue Vladimir Poutine à la tribune du Forum économique de Saint-Petersbourg, dont la France était l'invitée d'honneur avec le Japon. Mais en réalité, il était déjà trop tard, l'ancrage de la Russie à l'Europe aurait dû se construire dès la chute de l'URSS.

Il faut donner à Emmanuel Macron au moins un satisfecit, il aura essayé, sinon dans les actes, au moins dans les discours.

Un bref retour sur l'histoire.

En novembre 2013, sous le gouvernement pro-russe de Victor Ianoukovytch débute la révolution de Maïdan durant laquelle des Ukrainiens manifestent car le président refuse une plus grande intégration économique avec l'Union européenne.

A la suite des manifestations «Euromaïdan», un nouveau gouvernement favorable au rapprochement avec l'Union européenne prend la relève en Ukraine à partir du 23 février. A compter de la fin du mois de février 2014, cette séquence débouche sur des contestations «Antimaïdan» dans de nombreuses villes de l'est de l'Ukraine ainsi qu'en Crimée. En réponse, en 2014, c'est l'annexion de la Crimée par la Russie et la guerre dans le Donbass. En juillet 2021, Vladimir Poutine publie un texte intitulé « Sur l'unité historique des Russes et des Ukrainiens »⁽²⁾. On y trouve tout l'argumentaire du président russe pour justifier sa guerre contre l'Ukraine. La suite nous la connaissons, mars 2014 : la Crimée et Sébastopol sont annexés par la Russie, 5 septembre 2014 : signature du protocole de Minsk et 11 février 2015 : accord de paix «Minsk II». Les périodes de trêve succèdent aux combats, avec des cessez-le-feu régulièrement signés mais aussitôt enfreints.

Format Normandie

Le 19 octobre 2016, un nouveau sommet se tient entre Moscou, Kiev, Paris et Berlin, mais on constate que le conflit, tout en étant gelé, donne lieu à des violences et à des affrontements fréquents dans le Donbass entre l'armée ukrainienne et les séparatistes...

Volodymyr Zelensky est élu président le 21 avril 2019 après avoir fait campagne contre la corruption. Il prône un cessez-le-feu dans le Donbass mais aussi l'organisation d'un référendum sur l'entrée de l'Ukraine dans l'Otan, il promet de relancer les discussions diplomatiques avec Moscou au sujet de la guerre du Donbass. Mais trois jours après seulement, Vladimir Poutine autorise la délivrance de passeports russes à des habitants des régions de Donetsk et de Louhansk, une décision qui va à l'encontre des accords de Minsk. Le 7 décembre 2021, lors d'un échange avec le président américain Joe Biden, le président russe dénonce la volonté de Kiev de rejoindre l'Otan, et demande des «garanties juridiques sûres»⁽⁴⁾ contre l'élargissement de l'Alliance atlantique en Ukraine...

Le 24 février 2022, la Russie attaque l'Ukraine, l'UE réplique par de lourdes sanctions économiques qui devaient mettre à genou la Russie.

Les pays européens ont versé jusqu'à ce jour, (en intégrant les pays de l'UE, mais aussi l'Islande, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suisse) 132 milliards d'euros contre 114 pour les États-Unis. La France, pour sa part en date du 1er janvier 2025, a consacré près de 436 millions d'euros à l'aide humanitaire à l'Ukraine⁽⁵⁾ auquel il faut rajouter l'aide militaire faite de dons et de frais en formation d'un montant estimé à 6,8 milliards d'euros.⁽⁶⁾

Depuis Aristote on sait que « l'objet de la guerre, c'est la paix » et depuis Voltaire « La guerre, c'est la routine. L'humanité, pour l'instant, n'a jamais connu la paix ; seulement des entre-deux-guerres ». Depuis la chute de l'URSS, nos dirigeants ont nié le fait que la non-guerre ne pouvait être éternelle, et que toute paix n'était qu'un espace-temps entre deux guerres. C'est pourquoi la fin de la guerre en Ukraine ne pourra être que provisoire si les conditions de sécurité pour l'Europe et la Russie ne sont réellement débattues entre les pays concernés. La France, seule nation dotée d'une force de dissuasion nucléaire souveraine en Europe devrait prendre des initiatives dans ce sens.⁽⁷⁾





Fin de la première partie.

Et la France ?

Dans ce contexte, la question de la crédibilité de notre défense se pose plus que jamais. « En matière de défense, il importe d'avoir des forces armées ayant le format, les moyens et la cohérence censés leur permettre d'assurer l'ensemble des missions inscrites dans leur contrat opérationnel, défini en fonction des menaces auxquelles elles sont susceptibles de faire face ».⁽⁸⁾

La guerre est redevenue possible en Europe, le nucléaire ne dissuade que partiellement les Nations, y compris nucléaires, les forces conventionnelles sont indispensables à la dissuasion. On semble redécouvrir ce qui fut la doctrine des années 1970 avec le général André Beaufre, et bien d'autres.

Les sénateurs Cédric Perrin et Jean-Marc Todeschini⁽⁹⁾ avaient posé, un an après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, un constat sans appel : la dissuasion nucléaire, n'a rien perdu de son actualité mais ne justifie pas de baisser la garde dans le domaine conventionnel. Alors qu'ils confortent la dissuasion nucléaire dans son rôle de « garantie ultime de sécurité et d'indépendance d'une nation » et soutiennent la modernisation de ses composantes, ils nous invitent à repenser l'articulation entre conventionnel et nucléaire. Leur objectif pour la dissuasion, qui « ne répond pas à tous les cas de figure », est d'éviter qu'elle soit caricaturée en « nouvelle ligne Maginot ».

Cette prise de conscience un peu tardive est la bienvenue, mais il faudra trente ans pour réparer nos armées, à moins que nous mettions les moyens à la hauteur des menaces. Il y a des solutions, il faut une volonté, mais 413 milliards n'y suffiront pas.

L'Europe est dans la même situation que l'URSS qui a perdu la guerre contre l'Occident sans l'avoir menée, cette fois-ci, c'est à notre tour d'être du mauvais côté du mur... C'est pourquoi, la France n'échappera pas à une réflexion profonde sur son avenir, elle est désormais en première ligne en raison de son statut unique de Nation nucléaire totalement indépendante en Europe, ce qui n'est pas le cas de la Grande-Bretagne.

Une France en déclin !

Jamais, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la France n'a été dans une telle position de faiblesse. Toutes les fonctions régaliennes sont touchées, la dette est astronomique, les principales préoccupations des Français ne sont pas prises en compte (immigration, sécurité, éducation, social...).

La France est isolée en Europe, le discours d'indépendance envers les États-Unis, ne peut être entendu en raison de l'atlantisme aveugle et structurel de la majorité des européens qui se réarment certes, mais qui achètent aux États-Unis, en Corée et en Israël, pour des raisons simples : la BITD en Europe et singulièrement de la France fait de la haute-couture pour une industrie de luxe qui ne sait pas produire en masse, faute de moyens taillés pour le faire.

L'aide apportée à l'Ukraine n'a jamais été à la hauteur des enjeux, en raison d'abord du décalage entre les discours et le possible. Lorsqu'on veut faire la guerre, on ne fait pas semblant et on mobilise l'ensemble de ses moyens pour la faire, ou bien on laisse le fusil au râtelier. L'économie dite de guerre reste pour l'instant une intention.

Or, en dépit des discours guerriers, le soldat est nu, l'équipement arrive certes, mais à un rythme trop lent et les budgets ont augmenté depuis 2017 parfois par la seule volonté du chef des armées.





En dépit de cette volonté louable, les budgets restent insuffisants pour réparer trente ans de coupes sombres dans les budgets des Armées, conséquence d'un appétit démesuré pour jouir des dividendes de la paix. Cette célèbre expression de Laurent Fabius, pour expliquer le fait que la paix mondiale suivant la fin de la guerre froide permettait de réorienter une part des budgets militaires pour d'autres dépenses, ce qui reste à prouver après vingt ans de mondialisation et de désindustrialisation le résultat est pour le moins mitigé...

Des Armées sous équipées, une défense sous calibrée.

Dans le domaine de la défense, le déclassement est encore plus alarmant. Si la hausse des crédits a permis d'amorcer une remontée en puissance tout en respectant le principe de cohérence, le « gagner la guerre avant la guerre » se heurte aux réalités. Les forces françaises présentent des insuffisances parfaitement identifiées, conséquence de toutes les années de sous-investissement cumulé.

Il suffit d'entendre les chefs d'état-major successifs qui ont déploré un format « taillé au plus juste » alors que l'activité opérationnelle était intense.

Marine Nationale.

Lorsque son successeur arrivera, le CDG aura plus de 45 ans

Les grandes puissances mondiales investissent massivement dans leur flotte de guerre pour protéger leurs intérêts stratégiques et sécuriser les voies maritimes. La France, qui possède le second domaine maritime au monde derrière les États-Unis, est devenue un nain maritime. En 2008, le Livre Blanc fixait le format de la Force d'Action Navale à 18 bâtiments de premier rang, c'est-à-dire les navires supposés pouvoir s'approcher au plus près des zones de crises grâce à des capacités de combat lourdes. A peine cinq ans plus tard, le nouveau Livre Blanc actait une diminution de la flotte de bâtiments de premier rang de 17%, 15 devant être en service à l'horizon 2025. Cette réduction du format de la flotte n'est pas nouvelle, puisque la Loi de Programmation Militaire 1997-2002 parlait de 26 frégates principales à l'époque. La flotte est en diminution constante et les missions de guerre sont en constante augmentation. On ne pourra taire longtemps ce déclassement et l'inadéquation des moyens aux besoins. D'ailleurs, les récentes déclarations timides du ministre des Armées « Le nombre de nos frégates – quinze – est un peu juste » confirme que la question de la masse ne peut occulter celui de la cohérence et vice versa.





En réalité, il manque pour la Marine 6 frégates de premier rang, car les 3 frégates furtives de classe Lafayette rétrofitées à minima qui possèdent un sonar mais sans possibilité de tirer des torpilles sur les cinq en ligne, sont considérées comme des frégates de premier rang, elles ne le sont pas.

Pire encore, faute de moyens, les fameuses FDI sont nativement sous-armées par rapport à la version export vendue à la Grèce. Le député Yannick Chenevard dans son dernier avis budgétaire, a estimé nécessaire de porter à dix-huit le nombre de frégates de premier rang mis en œuvre par la Marine nationale. La cible idéale serait de 23. Inutile de développer le trou capacitaire actuel concernant les PHM, patrouilleurs de haute mer, remplacés à titre provisoire par de vieux machins dont un ancien palangrier, une vedette de gendarmerie.

Les A 69 de la classe d'Estienne d'Orves ont été prolongés au-delà du raisonnable. Les cinq derniers exemplaires encore en service auraient dû être désarmés il y a vingt ans... Tout cela est indigne d'une marine de premier rang, dépassée d'ailleurs en nombre de frégates par l'Italie, et à égalité avec l'Algérie, si on ajoute les destroyers...

Certes, le nombre ne fait pas la qualité, car nous avons des outils de formation et des équipages extrêmement compétents mais qualité n'est pas synonyme d'ubiquité, il y a des limites. Peu de Marines possèdent des SNA, un PAN, et une capacité nucléaire, mais nous le savons, cela est notablement insuffisant en raison du rôle et des responsabilités dont la France se targue de défendre. Par ailleurs, le nombre de Rafale marine est insuffisant.

Armée de l'Air et de l'Espace.

« On est sur une trame, pour nos avions de chasse, à plus de 200. Il en manque probablement une trentaine », « Je pense qu'il y a des corrections à apporter », déclare M. Lecornu, qui affirme par ailleurs que l'on « va vers un monde très difficile ».

C'est pourquoi probablement que la livraison de quelques Mirages 2000-5⁽⁶⁾ à l'Ukraine dans une fin de conflit, que chacun pouvait supposer, ne semblait pas



s'imposer. D'autant plus qu'ils ne changeront rien au déséquilibre des forces entre les deux belligérants.

Si les rythmes des livraisons de Rafale et des commandes supplémentaires ne sont pas actés, l'AAE ne sera pas en mesure de faire face dans la durée à un conflit de haute intensité et à la défense de notre ciel, y compris dans les Outre-mer.

Par ailleurs, notre capacité de défense sol-air est à minima, dans le cas de conflit majeur nous serions incapables de défendre contre les missiles et les drones nos bases, nos sites industriels, nos centrales nucléaires, nos centres de commandement, nos ports contre des attaques saturantes, tout en protégeant nos forces engagées.

Cela nous contraindrait-il à user de notre droit de riposte nucléaire, en premier contre une autre puissance nucléaire ? La réponse est dans la question. Pour le reste, toutes les cibles ont été revues à la baisse, y compris dans le domaine du transport, des hélicoptères et des avions d'entraînement.



Or, dans le domaine aérien comme dans d'autres, l'offensive américaine pour que les Nations membres de l'Otan s'équipent made in US, menace à terme notre industrie nationale. Le F35 a été choisi par 14 forces aériennes de l'OTAN, ainsi que par les quatre nations du théâtre pacifique autorisées à l'acquérir. La pression américaine sera de plus en plus forte, notamment parmi les pays jusque-là contraints d'acheter russe ou français en raison des restrictions imposées par la politique américaine. Ce verrou est en train de sauter.

Avec Trump, la guerre économique est ouverte et dans ce domaine politico-militaire, nous ne sommes pas à l'abri de déconvenues similaires à celles de la perte du marché des sous-marins australiens. Or, pour survivre, la BITD se doit d'exporter, les commandes des Armées françaises seules, étant insuffisantes pour le dimensionnement de l'outil industriel.

Armée de Terre.

Avec deux brigades blindées, trois brigades d'infanterie, deux brigades d'infanterie légères, une brigade hélicoptérée, deux régiments de forces spéciales, un régiment de reconnaissance, l'ensemble étant réparti dans deux divisions, l'armée de Terre française se situe dans la moyenne haute des forces terrestres en Europe, Pologne et Turquie exclues.

Par ailleurs, une brigade d'artillerie et de génie sont embryonnaires et représentent en fait des éléments d'ECCA.

La modernisation du segment moyen est en cours avec Scorpion, il atteindra en 2017 sa réelle capacité opérationnelle. Mais, notre segment lourd a été délaissé depuis des années. Une évolution du char Leclerc devrait être envisagée dans l'attente du MGCS qui ne verra le jour, si ce programme va à son terme, qu'à l'horizon 2040-45. La constitution de stocks tampons est un sujet, pour avoir 180 chars en ligne, il faudrait 100 chars en réserve. Un autre sujet est celui des brigades de réserve qu'il conviendrait de créer et d'équiper.

Leclerc XLR, 200 en 2030 ?

Notre capacité de frappe dans la profondeur a été abandonnée après le retrait des Pluton et de son successeur le Hadès. Sur les 54 LRM M70 seuls 11 ont été rétrofités en LRU, sur les 11, trois ont été cédés à l'Ukraine. C'est d'une urgence absolue.

La dronisation et la robotisation de notre armée de terre sont impératives. La création d'une industrie capable de générer un flux de matériels neufs produits en masse et peu cher est indispensable.

Un effort important est en cours sur les munitions, les missiles, la logistique, les appuis, la protection sol-air. En 2025, nous aurons probablement une brigade blindée « bon de guerre ». En 2027, une division. C'est insuffisant pour répondre aux menaces et à la dégradation de la situation internationale.





Une conclusion toute provisoire.

Quelle que soit l'évolution de la situation, la France et l'Europe devront regarder le monde tel qu'il est. La Russie qu'on voulait marginalisée, sort renforcée de cette séquence, Trump est prêt à sacrifier l'Ukraine pour décrocher la Russie de la Chine, il n'est pas certain qu'il réussisse, mais par ce geste il confirme que le sujet est celui de la confrontation USA-CHINE.

L'Europe par son incapacité à se défendre en subira les frais.

Ainsi, nous payons cher l'inconséquence de nos dirigeants, leur manque d'anticipation et la France a raté le rendez-vous de ce début de siècle en bradant son indépendance pour une utopie, celle d'une Europe à 27, incapable de régler les maux qu'elle a générés.

La France fut forte au cours de l'histoire seulement lorsqu'elle se rêvait puissance, chaque fois qu'elle a fait l'impasse sur sa puissance, elle s'est perdue.

Nous sommes à un tournant, soit nous réagissons, soit nous sortons définitivement de l'histoire.

RÉFÉRENCES ARTICLES

- **1** GAFA, GAFAM ou NATU : les nouveaux maîtres du monde - La finance pour tous
- **2** Guerre en Ukraine : chronologie des événements - [Touteleurope.eu](https://touteleurope.eu) Guerre en Ukraine : chronologie des événements
- **3** L'épaulement des forces nucléaires et conventionnelles | [Cairn.info](https:// Cairn.info)
- Guerre entre l'Ukraine et la Russie - Chronologie de huit ans de crise - [rts.ch](https:// rts.ch) - Monde
- **4** Ukraine : Poutine a demandé des garanties à Biden sur le non-élargissement de l'Otan
- **5** Exposition photographique « Solidaires » : l'engagement humanitaire de la France en Ukraine (du 24 février au 11 avril 2025) - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- **6** France-Ukraine : jusqu'à 3 milliards d'euros d'aide militaire pour contrer la Russie | [info.gouv.fr](https:// info.gouv.fr)
- **7** Ukraine : un an de guerre. Quels enseignements pour la France ? - Sénat
- **8** M. Macron dit envisager une nouvelle hausse significative du budget des armées - Zone Militaire
- **9** Paix et sécurité dans le monde : l'UE lance un nouveau programme destiné à soutenir la paix, la stabilité et la prévention des conflits | EEAS





LES OPTIONS POUR 2025 ET AU-DELÀ...

par le Vice-amiral (2s) M. OLHAGARAY et le Général (2s) J.-J. CAHUET

Peut-on essayer de développer une vision à moyen terme de notre avenir tant celui-ci a rarement été aussi incertain ? Nous allons nous y employer, en toute humilité, et avec les éléments dont nous disposons qui sont d'une part les grands signaux de l'année 2024 et d'autre part les perspectives pour 2026 et 2027, au niveau mondial comme dans notre pays membre fondateur de l'Union Européenne, de l'OTAN et membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU.

Dans le monde.

Alors que les pouvoirs forts (Chine, Russie, Turquie, Inde...) ont consolidé leurs positions en 2024, les démocraties libérales (Grande-Bretagne, Allemagne, France, ...) ont perdu de leur puissance économique et militaire avec les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient (Gaza, Liban, Syrie), et la pression accrue de la Chine sur Taïwan.

L'UE, dont Ursula Von der Leyen a conservé la présidence de la Commission, s'est caractérisée par un suivisme déconcertant des positions prises par les USA de Joe Biden, ce qui la place en position délicate envers le président entrant Donald Trump alors qu'elle est de plus en plus divisée sans vision globale affirmée à long terme à laquelle tous ses citoyens puissent adhérer. D. Trump retrouve exceptionnellement son siège après un intermède de quatre années et déjà des propos stupéfiants, relatifs à la résolution des conflits en cours, et territoriaux envers le voisinage des USA (Groenland, Mexique, Panama, Canada).

L'ONU, engluée dans sa volonté d'intégrer la montée en puissance des BRICS et neutralisée par les ambitions Russes et Chinoises, et même Israéliennes se trouve relativement impuissante pour proposer un chemin pacifique à l'évolution du monde. L'organisation internationale construite par les vainqueurs de la seconde guerre mondiale est ainsi remise en question et l'occident dans sa globalité est devenu l'adversaire du reste du monde au mépris de tous les apports technologiques, économiques et humanitaires qu'il lui a apportés.

La France, qui avait su par le passé porter une voix singulière au monde, en revendiquant son indépendance, est désormais évincée d'Afrique et même contestée en Europe, avec une diplomatie sans consistance, et une puissance militaire réduite pour l'essentiel à sa dissuasion nucléaire, s'appuyant sur un corps de bataille restreint et dont la montée en puissance est programmée sur plusieurs années avec des risques sérieux d'aléas financiers dus à la charge d'une dette toujours plus lourde.

Alors que nos concitoyens sont surinformés en direct par les chaînes d'information en continu, tout en étant aussi à la merci des fausses nouvelles (fake news), il leur est toujours plus difficile de discerner la réalité de leur qualité de vie à cause d'une sécurité de moins en moins garantie et de la perception d'une menace globale diffuse dont ils sentent qu'elle se précise.

Aucune voix crédible ne peut s'élever pour rappeler au monde les méfaits d'une guerre mondiale avec menace d'emploi de l'arme nucléaire.

En Russie, le président V. Poutine qui se pose en défenseur d'un mode de vie traditionnel en opposition à la culture « woke » dont les ravages ont affaibli nos populations, a montré des ambitions de conquête insupportables pour les européens, ne peut devenir un partenaire crédible.





Il en est de même avec le président chinois Xi Jinping qui, en développant le commerce avec l'ouest par les routes de la soie, tant terrestres que maritimes, ne cache pas son ambition de conquérir Taïwan autant que possible sans conflit armé, avant 2050. En outre, ses ambitions en Asie du Sud Est et globalement dans la zone Indo-Pacifique sont de nature à inquiéter de nombreux pays occidentaux dont les USA et la France.

On ne peut que regretter cette agressivité chinoise dont la voix aurait pu être le modérateur d'un monde qui est, depuis de trop nombreuses années, menacé par un Islam dont les ressources pétrolières sont en décroissance et qui n'a rien à proposer au monde en matière d'innovations sociales, technologiques et industrielles. En effet, avec les Ouïgours et les Tchétchènes, minorités opprimées en Chine et en Russie, il y aurait incontestablement des intérêts communs à étudier, au niveau de l'ONU par exemple.

Et la France ?

En France, après la catastrophique dissolution de l'Assemblée Nationale suivie par des législatives ne dégageant aucune majorité, nous sommes quasiment revenus aux temps de la 4^{ème} République, le cabinet de M. Barnier n'a tenu que trois mois avec l'arme terrible de la motion de censure, on peut douter de la capacité de Mr Bayrou à durer beaucoup plus longtemps. Cependant, alors que la 4^{ème} République avait deux atouts majeurs dans ses déboires liés à la décolonisation, d'une part des hommes politiques de qualité et expérimentés, ayant connu la guerre et l'occupation, et d'autre part un corps de hauts fonctionnaires ayant une haute idée de leur devoir pour la reconstruction du pays et le rétablissement de services publics de qualité, au profit d'une population animée d'une grande volonté de travailler pour améliorer sa propre situation. Aujourd'hui, nos hommes et femmes politiques, formés à l'école de Sciences Po, de l'ex-ENA aujourd'hui INSP (Institut National du Service Public), sont devenus des professionnels dès leur sortie d'école, alternant des postes dans les cabinets ministériels et des pantouffles dans des grands groupes ou des administrations, assez souvent plus préoccupés de leur propre carrière que du bien public. On pourrait encore l'admettre si des résultats concrets étaient obtenus au profit du peuple. Mais les exemples sont nombreux de retentissants fiascos. Je ne citerai que le MINITEL versus Internet,

le démantèlement de notre industrie lourde, l'abandon du nucléaire civil, la vente puis le rachat d'ALSTOM, l'application de la RGPP aux armées, le « quoi qu'il en coûte » associé aux vaccinations contre la Covid et aux confinements sous contrôles stricts, etc...



Il faut dire aussi que la politique et la presse sont désormais extraordinairement liées, soit pour un soutien inconconditionnel à la politique gouvernementale conditionné par de larges subventions publiques, soit pour fournir une information « alternative », à travers chaînes d'informations et réseaux sociaux dont le contrôle gouvernemental n'est pas encore total.

Nos concitoyens en sont venus à douter de tout, ne font désormais plus confiance à leurs représentants, Président de la République en premier. Quelle sera l'habileté de Mr Bayrou pour conduire son gouvernement et réaliser les réformes nécessaires durant l'année à venir sans subir une nouvelle censure ? Et qui aura le courage de prendre sa suite le cas échéant ? Pendant ce temps, notre pays s'enfoncé dans une récession qui en fait le mauvais élève de l'Europe, dans de trop nombreux domaines dont les finances, la réindustrialisation, l'éducation et la sécurité.

Mais l'essentiel est sans doute le domaine de la Défense. En effet, alors que la Russie semble avoir des perspectives de solution négociée sur l'Ukraine, rien ne laisse penser que le président Poutine, s'arrêtera là. D'autres pays sont dans sa ligne de mire, dont plusieurs sont membres de l'OTAN. Ainsi, la possibilité d'une guerre en Europe n'est plus totalement improbable. Compte tenu des difficultés rencontrées par la Russie en Ukraine, on peut cependant raisonnablement penser qu'il lui faudrait du temps pour que ses





troupes mécanisées atteignent notre pays et la France, tout comme ses amis de l'UE et de l'OTAN doit s'y préparer. C'est le challenge de notre pays pour redonner une réelle confiance sur le long terme de la population envers ses dirigeants. Elle sera alors prête à des sacrifices et des efforts pour atteindre cet objectif et pour donner à la Russie, et accessoirement à la Chine et même à un Islam envahissant, un signal décisif de la détermination française à défendre sa Patrie.

Le poids des technologies.

La prise de fonction de Donald Trump comme président des USA met en évidence la présence au plus haut niveau des géants mondiaux de la technologie. En effet, cette course à la technologie, qui a été l'une des causes de l'effondrement de l'URSS avec la « course aux étoiles » initiée par R. Reagan, va désormais s'avérer déterminante pour le leadership mondial, entre les USA et son challenger la Chine, l'Europe se trouvant placée dans le sillage des USA même si elle ne veut pas avouer son retard.

L'intelligence artificielle, qui n'appuie sa créativité que sur l'analyse d'énormes bases de données accessibles dans le monde entier (Big Data), nécessite à la fois des capacités de stockage de données, de calcul (analyse des données) et des puissances électriques considérables, et des réseaux de télécommunication robustes, puissants et fiables, tant via des réseaux satellitaires que par des câbles terrestres et sous-marins.

2024 a montré tout autant les aspects positifs que les énormes risques qu'elle présente.

D'un côté positif, la capacité à assister voire remplacer un médecin pour diagnostiquer et traiter des maladies complexes, à appuyer les ingénieurs dans la conception d'équipements fiables en des temps record, d'aider les auteurs à rédiger des documents et produire des films de manière virtuelle, et de créer de l'argent en exploitant les flux financiers en temps réel, sont désormais des réalités.

Au plan militaire, les réseaux interconnectés apportent au décideur interarmées une vision du champ de bataille inégalée ainsi que la possibilité de prévoir les effets d'une stratégie, d'une tactique et même d'une frappe, sans compter l'usage de robots (essaims de drones, assistance, voire remplacement, des troupes sur le terrain, frappes sélectives, défense automatisée face à des missiles hyper véloces), et enfin une assistance à la coordination de toutes les actions engagées, etc...

En revanche, les risques présentés par l'IA, utilisée par des délinquants et des adversaires dans le monde sombre (dark web), sont considérables : espionnage à grande échelle dans tous les domaines (défense, économie, industrie) ; déstabilisation des économies mondiales ; constitution, équipement et entraînement de forces infiltrées ; conception et réalisation d'attentats de grande ampleur incluant l'infiltration et/ou la mise hors service des réseaux informatiques et de tous les utilisateurs (entreprises, services publics et personnes) ; isolement des centres de décision et de pouvoir par rapport aux réalités du terrain, voire leur désinformation ; etc...

Ainsi, les 500 MD\$ d'investissements industriels, annoncés par le président Trump, dans de gigantesques data centers (centres de stockage de données) et dans les sources d'énergie associées (nucléaires) ouvrent des perspectives vertigineuses. En effet, si l'on réduit l'humanité à 5 MD d'habitants, cela représente un investissement de 100 \$ par personne pour recueillir leurs données durant toute leur vie, de leur naissance (généalogie – ADN) à leurs études, leur profession, leur vie personnelle et familiale, leur santé et enfin leur fin de vie. Naturellement, ces data centers ont pour vocation à permettre de procéder à des analyses ciblées ou individuelles au profit des pouvoirs publics, et à terme à guider les investisseurs vers la satisfaction de besoins qui auront pu être créés chez des consommateurs ayant perdu l'essentiel de leur libre arbitre en devenant de simples éléments dans une base de données mondiale. En effet, leur intelligence, leur passé et leur futur auront été « siphonnés » par l'ordinateur. Les





réfractaires éventuels, exclus de tout (soins, finances, études et emploi), seront contraints à vivre en autarcie, avec tous les risques que cela comporte. L'homme aura réalisé son rêve de devenir Dieu mais aura-t-il recréé le Paradis ?

On peut raisonnablement penser que, si les USA se lancent dans un tel projet, c'est que leur adversaire chinois est déjà bien avancé dans cette voie avec, entre autres, TIK TOK et les routes de la soie, en vue de recueillir et d'analyser les données de leurs « clients », en particulier occidentaux. Rappelons que l'URSS s'est épuisée en suivant le challenge de la lutte des étoiles.

A court terme, face à de telles perspectives, il importe d'une part de renforcer la protection de nos systèmes informatiques, d'autre part de développer des moyens offensifs en vue de prévenir les risques et d'affaiblir les moyens des adversaires, y compris dans le domaine spatial (satellites) et plus particulièrement dans les armées tout en consolidant les relations opérationnelles avec nos alliés.

Au vu de la guerre en Ukraine, et des événements récents au Moyen-Orient, cette année 2025 sera déterminante pour renforcer en même temps l'usage de l'IA dans nos services publics et nos armées, et accroître notre force cyber, en défensive comme en offensive jusqu'au niveau de nos satellites de communication et de surveillance.

Il ne faut pas préparer la guerre d'hier.

Et l'avenir ?

En prenant un peu de recul sur ces évolutions profondes d'une rapidité stupéfiante, il nous faut repenser notre approche de la vie du monde.

Les inégalités vont s'y creuser et s'approfondir inéluctablement entre un Sud dit global, pauvre, nombreux, travaillé par des idéologies parfois sectaires et de plus en plus violentes et un monde maîtrisant ces technologies nouvelles qui n'apportent pas forcément de bien-être et de qualité de vie en commun.

Ce fossé qui se creuse ne peut qu'être générateur de violences catastrophiques pour l'humanité, d'autant que se greffe dessus l'action de pays dirigés par des autocrates qui mettent leur puissance au service d'appétits de domination, de revanche ...

Ainsi les règles de coexistence déjà bien fragiles volent en éclat et la rapidité de l'évolution du monde actuel, portée par les nouvelles technologies et la puissance financière ne va certainement pas dans le sens d'une amélioration de la vie des peuples et d'une coexistence pacifique ou au moins apaisée.





RUPTURES, RUPTURES, RUPTURES ET SURSAUT EUROPÉEN ?

par le Vice-amiral (2s) M. OLHAGARAY et le Général (2s) J.-J. CAHUET

Dans un monde que nous jugeons, a posteriori, bien immobile, les événements de ces derniers mois font l'effet d'un tremblement de terre.

Tout un équilibre général délicatement ciselé à force de patience et de diplomatie vole en éclat.

Des règles qui s'imposaient peu ou prou disparaissent du comportement des nations et des « empires ». Les intérêts égoïstes priment sur tout avec l'avènement d'autocrates élus ou imposés. La violence verbale et celle des forces armées ou non se déchaînent dans des affrontements dont les dimensions et l'intensité atteignent des niveaux inconnus depuis la deuxième guerre mondiale.

NOUS VIVONS DANS UN MONDE DE RUPTURES.

Depuis l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie, une guerre d'une grande intensité s'est installée sur le continent européen malgré les assurances du mémorandum de Budapest, les accords de Minsk et les efforts de la communauté internationale. C'est une rupture d'usage.

La Russie a conclu des alliances avec un grand voisin parfois rival, la Chine communiste et des régimes clairement autocratiques comme l'Iran et la Corée du nord. C'est une rupture d'équilibre.

Les Etats-Unis désormais dirigés par le président Trump s'avancent désormais dans le monde avec la violence d'un langage nouveau, de décisions brutales et de bouleversement d'alliances anciennes. C'est une rupture de confiance.

Dans ce paysage bouleversé, une amorce de voie de recours (de secours ?) semble se dessiner enfin. C'est l'avènement possible mais urgent et indispensable d'une Europe de la défense qui assurerait la défense de l'Europe.

Cette idée depuis longtemps défendue par la France plutôt seule dans ce combat s'impose désormais à la presque totalité des pays européens. Les réunions de concertation et de décision s'enchaînent à un rythme inconnu.

Le Président de la République, s'adressant à la Nation, souligne avec force les menaces qui pèsent sur notre avenir et expose la voie choisie d'une défense collective européenne.

Personne ne doute de la complexité extrême du défi à relever, mais déjà des mécanismes de substitution



se mettent en place dans les domaines politiques et opérationnels par l'agrégation à géométrie variable de pays volontaires. De puissantes politiques de financement sont élaborées impliquant pour certains pays un bouleversement culturel.

Alors, ce sursaut sera-t-il conduit à temps à son terme, sera-t-il dissuasif, efficace ? L'avenir proche nous le dira car nous assistons, en parallèle, à une accélération stupéfiante des événements.

ET MAINTENANT.

Le grand Monopoly mondial se met en place nous réservant encore certainement nombre de surprises, mais nous pouvons peut-être déjà en déduire un certain nombre d'éléments.

La confiance envers les USA est très fortement et durablement affectée, les décisions de son président actuel ne font cependant qu'acter brutalement le désengagement, plus diplomatiquement habillé, déjà mis en œuvre par ses prédécesseurs.

La Russie de Vladimir Poutine est désormais considérée comme une menace par une très grande majorité d'européens dont l'aveuglement s'est nourri d'un confortable et économique abri sous la protection américaine. Ils découvrent maintenant les effets secondaires de cette addiction.

La France dans sa complexe équation personnelle, politique intérieure bouleversée, inquiétude permanente et pessimisme habituel, finances en difficulté, mène à l'international une politique volontariste forte. Elle est appuyée en cela par un Royaume-Uni qui se rapproche de nous à l'aune de sa proximité géographique et de son désenchantement vis-à-vis des USA, ainsi que par une Allemagne nouvelle issue de ses dernières élections.

Ce trio, dont deux puissances « dotées », peut entraîner un groupe plus important de pays malgré les querelles d'ego, les susceptibilités et parfois les désaccords politiques ponctuels.



MAIS.

Nous voyons ainsi se mettre en place les empires nouveaux avec leurs intérêts propres et une nouvelle culture de la violence pour les faire prévaloir.

L'Ukraine qui a été en quelque sorte le détonateur de cette déflagration mondiale devient, malheureusement pour elle, un problème presque marginal, mais après en avoir été un révélateur elle risque d'être désormais un marqueur dans la compétition mortifère à laquelle vont se livrer désormais les grandes puissances.

Le temps court désormais dans un agenda d'une relativité nouvelle.

La Russie est empêtrée tout de même dans son agression ukrainienne, mais ayant véritablement basculé, elle, en économie de guerre, effectue une montée en puissance difficile à mesurer mais néanmoins très réelle de son équipement militaire et de ses armées. Il semblerait, selon certaines sources, qu'il lui faudrait 4 ou 5 ans pour se mettre en ordre de bataille... sous réserve que le conflit avec l'Ukraine soit réglé et ne mobilise plus l'essentiel de ses forces. Et quel serait alors son objectif ?

Quelle aura été pendant ce temps l'attitude américaine ? Nul ne le sait mais un retrait au moins partiel de son implication sur le continent européen paraît probable et sera-t-il progressif ou brutal ?

Il reste peu de temps à l'Europe pour s'organiser efficacement afin de ne plus apparaître comme une proie tentante et facile, et elle dispose de nombreux atouts comparatifs face à cette menace affichée : démographie, puissance économique, haut niveau technologique ... Mais il est évident qu'elle est aussi empêtrée dans ses difficultés de cohésion politique, de disparités d'intérêts, de dépendances énergétiques (USA, Algérie,...), de l'hétérogénéité de ses nombreuses armées cependant heureusement formatées au sein de l'OTAN. On ne saurait passer sous silence l'existence de la dissuasion nucléaire, française comme britannique ?

C'est donc une véritable course contre la montre qui est désormais engagée dans un paysage complexe



comportant des facteurs d'imprévisibilité nombreux et puissants. Nous allons donc assister en parallèle à une guerre de communication et d'actions hybrides de spectre et niveau variables et d'une rare intensité.

LES FEMMES, LES HOMMES, LES ENFANTS D'EUROPE... LA PUISSANCE

Au-delà des politiques et des armes il s'agit de rêver un avenir de paix pour nos populations. Cela repose sur l'équilibre, des forces ou de la terreur, certainement pas sur la sagesse des gouvernants dont l'action reflète plus souvent les pulsions personnelles que la volonté de leur peuple.

C'est pourquoi le choix de la puissance est la seule voie crédible dans un monde qui ne connaîtra jamais « la fin de l'histoire ».

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de préparer l'Europe à déclarer une guerre dont nous, européens, par notre histoire, connaissons les funestes conséquences. Il s'agit seulement de nous doter de toutes les capacités nécessaires à notre défense pour ôter à un adversaire toute velléité de s'en prendre à nous, même au plus faible, selon la formule chère à l'Ecole de Guerre « Si tu veux la paix prépare la guerre ».



THÉMATIQUE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Par le Lt Col (er) Daniel QUIÉVY

Petite histoire de l'Intelligence artificielle

Au début des années 1950, John Von Neumann et Alan Turing ont révolutionné l'informatique et les ordinateurs du 19ème siècle, en construisant l'architecture de nos machines contemporaines. Cette ère a été marquée par une quête visant à réunir les machines et les êtres humains. Les chercheurs de l'époque, entre autres, ont beaucoup imaginé et pensé à ce que les ordinateurs pourraient accomplir. En 1956, John McCarthy et Marvin Minsky ont organisé un événement afin de discuter des possibilités qu'offraient ces avancées technologiques. C'est au cours de cette rencontre que le terme «intelligence artificielle» a été inventé et établi.

Les avancées de l'intelligence artificielle ont été fortement liées à celles de l'informatique, qui a permis à des ordinateurs d'accomplir des tâches complexes. De 1957 à 1974, les ordinateurs sont devenus plus rapides, moins chers, plus accessibles et pouvaient stocker davantage d'informations. En 1970, les déclarations irréalistes de Minsky selon lesquelles «dans trois à huit ans nous aurons des machines dotées d'une intelligence globale semblable à celle d'un être humain» étaient essentielles en vue de rendre l'IA populaire auprès de la population et accroître les financements pour ce secteur d'activité.

Les années ont passé et ce que promettait Minsky n'a pas eu lieu. L'intérêt pour l'IA a donc décliné. Dans les années 1990, le terme est même devenu tabou, se faisant remplacé par le terme «advanced compu-

ting» (informatique avancée). L'actuelle renaissance de l'intelligence artificielle est due aux avancées technologiques et à la puissance de calcul, mais aussi à l'énorme quantité de données disponibles.

Quelles sont les avancées majeures qu'a connues l'intelligence artificielle ?

Au cours des années 1990 et 2000, les ordinateurs ont atteint plusieurs objectifs historiques. En 1997, le champion d'échecs Gary Kasparov a été vaincu par Deep Blue, le logiciel de jeu d'échec d'IBM. La même année, l'interface Windows de Microsoft mettait en place un système de reconnaissance vocale, et en 2011, Watson, d'IBM, remporte le jeu télévisé « Jeopardy », venant à bout des champions Brad Rutter et Ken Jennings.

De tels événements sont souvent mis en avant pour suggérer que l'IA est intelligente. Les cas qui prouvent le contraire tendent à faire moins de bruit. L'échec qui s'est produit quand les employés d'un hôtel japonais ont été remplacés par des robots pour servir les clients est un bon exemple. La période d'essai a dû être interrompue rapidement en raison du chaos laissé par ces robots « agaçants ». Aujourd'hui, l'IA est bien

partout : nous disposons d'assistants personnels virtuels, de systèmes basés sur l'IA qui décident si nos demandes de prêt seront acceptées ou rejetées, et l'IA peut aussi aider à déterminer nos notes finales à l'école.





L'Intelligence artificielle pour les néophytes

Les fans et auteurs de science-fiction et les futuristes aiment suggérer que l'IA se résume de sinistres robots qui n'ont qu'une idée en tête : éradiquer l'humanité. Il est amusant d'envisager de tels scénarios, mais ils nous donnent tout de même une fausse impression sur ce que l'IA est vraiment.

La définition qui suit n'est sans doute pas assez sexy pour Hollywood, mais nous pouvons conclure que l'IA est en fait une équation compliquée conçue pour prendre une décision en appliquant des critères à différents types d'informations.

Prenons par exemple l'IA qui est utilisée pour recruter du personnel : vous devez embaucher quelqu'un pour un poste spécifique, qui requiert des compétences spécifiques. Pour créer un système basé sur l'IA qui serve cet objectif, vous devez remplir les compétences demandées et exigences du poste dans un algorithme. Comment procéder ? Eh bien, le plus simple consiste à alimenter l'algorithme avec les CV reçus antérieurement, des candidats retenus et rejetés. Cela fournit au logiciel des exemples de ce que constitue une bonne candidature. Par la suite, toutes les candidatures seront analysées par votre IA, et elle décidera quelles candidatures faire parvenir à la personne chargée des RH et lesquelles rejeter.

les machines informatiques pensent avec un langage qui est celui des nombres et il faut tout transformer en chiffre pour les faire fonctionner.

Ce qui est troublant, c'est que nous ne savons pas comment la machine raisonne : les données vont dans le système qui, en retour, les traite et en produit de nouvelles. Mais nous ne savons pas exactement comment les données sont traitées. Pour mieux comprendre les technologies qui sont considérées comme relevant de l'IA, il faut décomposer le terme.

Les réseaux neuronaux cherchent à reconnaître des schémas dans un ensemble de données à travers un traitement qui se base sur le raisonnement (que l'on qualifie généralement d'intelligence artificielle). Mais, alors que dans la plupart des systèmes, les réseaux neuronaux ne sont pas déployés, on considère quand même qu'ils relèvent de l'«intelligence artificielle». C'est pour cette raison que le terme Prise de décision

automatisée (de l'anglais automated-decision making, ADM) a été introduit et convient mieux pour décrire certains systèmes.

Cependant, il est toujours bon de savoir comment les logiciels calculent, comparent et trient les données, et sur quoi ils basent leurs décisions. Dans ces applications, les réseaux neuronaux (ce que l'on appelle généralement intelligence artificielle) sont rarement employés.

Professionaliser l'usage de l'Intelligence Artificielle pour gagner la guerre

Lancement, le 8 mars 2024, de la stratégie ministérielle sur l'intelligence artificielle (IA), Sébastien Lecornu a annoncé la création de **l'Agence Ministérielle pour l'IA de Défense (AMIAD)**. Sa mission : permettre à la France de maîtriser souverainement ces technologies pour ne pas dépendre des autres puissances. Son **directeur, Bertrand Rondepierre**, nous présente les ambitions de cette nouvelle agence.

Pourquoi créer une agence ministérielle dédiée à l'Intelligence Artificielle de défense ?

L'usage de l'intelligence artificielle au sein du ministère des Armées ne date pas d'aujourd'hui. Dès 2018, nous avons pris le virage de l'IA en engageant des investissements et près de 400 projets. Cependant, nous assistons depuis l'année dernière à une accélération très significative de la maturité de cette technologie qui nous oblige à changer de rythme. Aujourd'hui, l'IA ne relève plus seulement du domaine de l'innovation mais doit être considérée comme une technologie relevant des applications opérationnelles. Il suffit de regarder l'ensemble des développements réalisés chez les géants du numérique et dans l'ensemble de l'écosystème industriel de l'intelligence artificielle pour s'en convaincre. Aussi, la mission de l'AMIAD n'est pas de pousser une vision, de convaincre ou d'évangéliser le ministère sur les sujets de l'IA mais de contribuer à la transformation des armées. En clair, il s'agit de s'outiller pour gagner la guerre.





Quel sera le rôle de l'Intelligence Artificielle de défense et ses principales missions ?

En se basant sur les initiatives développées depuis 2018, l'**AMIAD** a vocation à professionnaliser l'usage de l'IA dans les armées. Premièrement, en réintégrant des capacités souveraines au sein du ministère, notamment pour exploiter certaines de nos données les plus sensibles. Deuxièmement, en mettant en place de nouveaux modes de collaboration avec l'écosystème académique et industriel lié à l'IA. C'est le sens de la création du pôle recherche à Palaiseau.

Selon les cas d'usage, il pourrait par exemple donner la possibilité à des chercheurs et des industriels de travailler sur des données plus ou moins sensibles. Ces experts pourraient également accéder au ministère pour leurs travaux, en collaboration avec l'agence. Le panorama de l'industrie de l'IA française est aujourd'hui florissant. Le ministre des Armées a cité dernièrement l'exemple d'Arthur Mensch et Mistral AI. L'AMIAD a une place à trouver et des liens à tisser au travers de collaborations, au même titre que n'importe quel acteur de l'écosystème.

Quelles seront les conditions de succès de l'AMIAD ?

Les conditions du succès de l'AMIAD dépendent de trois facteurs. Premièrement, l'accélération, la priorité est de déployer l'IA au sein du ministère de façon opérationnelle et de le faire à un rythme soutenu. Deuxièmement, la subsidiarité. Si l'AMIAD a vocation à incarner la politique de l'IA au sein du ministère, ce n'est pas en préemption mais au contraire dans une logique de collaboration, de co-construction et d'appui. L'agence va centraliser des moyens et des expertises qui ont vocation à alimenter et coordonner l'ensemble des démarches et initiatives du ministère. Troisièmement, l'intégration au sein du ministère.

L'IA ne pourra et ne doit pas vivre de façon autonome. Les développements permis par l'AMIAD auront vocation à être partie intégrante de la gouvernance et des processus opérationnels pour s'assurer d'un atterrissage effectif.

Sur quels moyens financiers, humains et techniques pourra-t-elle compter ?

Si l'intelligence est artificielle, elle provient avant tout d'une intelligence humaine, avec l'expertise dont nous avons besoin pour y parvenir. Pour cela, l'AMIAD va se répartir sur deux localisations majoritaires : d'une part Palaiseau qui sera le fer de lance de l'AMIAD sur son volet recherche et qui aura vocation à accueillir, en collaboration avec nos partenaires académiques, des équipes de recherche. Et d'autre part à Bruz, à proximité de Rennes, sur le site de DGA-MI où le pôle technique constituera un réservoir de compétence unique en ingénierie IA au sein du ministère. Ces deux ensembles représentent, comme indiqué par le ministre, 300 talents qui seront recrutés d'ici 2026.

L'AMIAD sera dotée de 300 millions d'euros par an sur la loi de programmation militaire pour mener à bien sa mission. Ces moyens nous permettront de disposer de moyens de calcul importants. Ceux-ci sont déterminants pour la conception et la mise en production de nos IA de façon souveraine, et d'autant plus maintenant avec l'avènement des IA génératives.





Intelligence Artificielle de défense : **6 cas concrets dans les armées**

1 - Oreille d'or **Traiter massivement des données acoustiques en appui des oreilles d'or**



L'augmentation du trafic maritime et la multiplication du volume de données à traiter complexifie le travail des analystes en guerre acoustique, aussi appelés les « oreilles d'or ». Le recours à l'IA permet ainsi de traiter un grand nombre de données et d'y faire le tri afin d'orienter l'attention des opérateurs sur les seuls signaux à valeur ajoutée, sur lesquels ils pourront apporter leur compétence métier. Les premiers retours d'expérience montrent un gain de temps de près de 98 %.

2 - DeMAIA **Appuyer les équipages dans la veille optique des véhicules Griffon**



Le Griffon du programme Scorpion, dispose de six caméras intégrées dont les images sont retransmises en direct dans l'habitacle. Pour l'équipage, ce flux vidéo permanent est difficile à exploiter, analyser et surveiller. Or, la capacité à détecter l'ennemi le plus rapidement possible est déterminante dans l'issue du combat. A partir de ce constat, des ingénieurs ont équipé des Griffon d'un outil basé sur l'IA, capable de repérer des cibles cachées jusqu'à trois kilomètres des capteurs et ce même en lisière de forêt. Pour les opérateurs, cela se matérialise par un rectangle rouge autour de l'ennemi qu'ils peuvent suivre en temps réel.

3 - Rora **Identifier rapidement des pièces détachées**



La SIMMT (Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres), les opérateurs qui la composent (maintenanciers, logisticiens, etc.) manipulent durant leurs missions plusieurs dizaines de milliers de pièces dont certaines sont complexes à identifier. Les conséquences sont diverses : erreurs de logistique, retards de maintenance et d'approvisionnement.

Pour parer à ces difficultés, l'application Rora permet d'identifier une pièce avec exactitude grâce à une simple photo prise avec une tablette ou un téléphone. Cette solution basée sur l'intelligence artificielle offre du temps aux opérateurs et peut également fonctionner hors ligne, une caractéristique très utile pour les réparations en milieu hostile.

4 - IA versus deepfake **Détecter les informations mensongères contre les forces armées**



L'IA permet aujourd'hui de falsifier et de manipuler facilement des vidéos, des images ou des audio. Ces contenus, diffusés sur les réseaux sociaux ou internet, peuvent avoir de graves répercussions pour les unités déployées en opération. Pour certains d'entre eux, en particulier les deepfakes, déceler le vrai du faux constitue un véritable défi que seul un algorithme peut aujourd'hui relever avec fiabilité. Pour les opérateurs, l'IA permet ainsi de consolider rapidement une intuition et de pointer les passages manipulés pour faciliter une exploitation opérationnelle (dénonciation par exemple).

5 - IA FPN **Maximiser les chances de succès de la formation des pilotes**



La formation des personnels navigants (FPN) est un parcours long et exigeant. En moyenne, 10 % des élèves échouent durant leur cursus malgré une sélection particulièrement outillée (tests psychotechniques, aptitude médicale, entretiens psychologiques et de motivation). Un échec est à la fois une épreuve difficile à surmonter pour l'élève et très coûteux pour l'institution, surtout s'il arrive tardivement. L'enjeu est donc d'alerter les instructeurs suffisamment tôt mais aussi et surtout de cibler scientifiquement les efforts pour surmonter les difficultés que l'élève pilote rencontre et ainsi maximiser ses chances de succès. L'IA en est aujourd'hui capable de par sa capacité à analyser les nombreuses données recueillies lors de la formation (vol ou simulation). Le but : apporter aux formateurs des éclairages pertinents pour orienter au mieux leur apprentissage.





6 - Resistance Traduction instantanée sur son smartphone en opération



Communiquer avec les populations civiles et les autorités locales est une nécessité quotidienne. Toutefois, la présence d'un traducteur humain n'est pas toujours assurée. Pour maintenir l'autonomie des forces, l'application Resistance est capable de traduire instantanément 19 langues, dont le russe, l'arabe et le mandarin.

RÈGLEMENT (UE) 2024/1689 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 13 juin 2024

Journal officiel de l'Union européenne du 12 juillet 2024, règlement établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle et modifiant les règlements (CE) no 300/2008, (UE) no 167/2013, (UE) no 168/2013, (UE) 2018/858, (UE) 2018/1139 et (UE) 2019/2144 et les directives 2014/90/UE, (UE) 2016/797 et (UE) 2020/1828 (règlement sur l'intelligence artificielle) 144 pages.

Extrait :

L'objectif du présent règlement est d'améliorer le fonctionnement du marché intérieur en établissant un **cadre juridique** uniforme, en particulier pour le **développement, la mise sur le marché, la mise en service et l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle** (ci-après dénommés «systèmes d'IA») dans l'Union, dans le respect des valeurs de l'Union, de promouvoir l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) axée sur l'humain et digne de confiance tout en garantissant un niveau élevé de protection de la santé, de la sécurité et des droits fondamentaux consacrés dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (ci-après dénommée «Charte»), y compris la démocratie, l'état de droit et la protection de l'environnement, de protéger contre les effets néfastes des systèmes d'IA dans l'Union, et de soutenir l'innovation. Le présent règlement garantit la libre circulation transfrontière des biens et services fondés sur l'IA, empêchant ainsi les États membres d'imposer des restrictions au développement, à la commercialisation et à l'utilisation de systèmes d'IA, sauf autorisation expresse du présent règlement.



Guide de l'intelligence artificielle par Microsoft

<https://learn.microsoft.com/fr-fr/training/modules/a-guide-to-artificial-intelligence/>

Ce guide explore les concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle (IA) et du Machine Learning, il a pour objectifs :

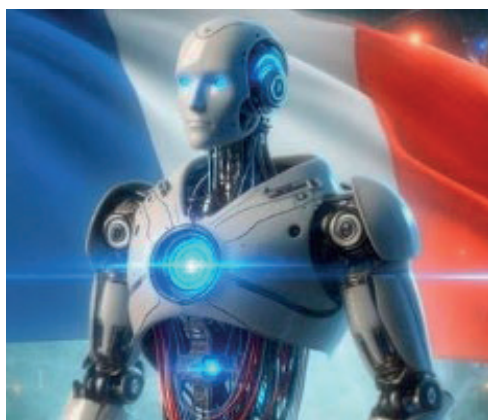
- de faire la distinction entre l'apprentissage supervisé, non supervisé et renforcé, et identifier le type le plus adapté à certains scénarios.
- d'évaluer l'efficacité des réseaux neuronaux dans la gestion des données non structurées et non d'autres techniques de Machine Learning.
- d'évaluer les instructions sur le rôle de l'affinement continu dans les modèles Machine Learning.

ChatGPT a été créé par **Open AI** et lancé pour la première fois en novembre 2022 sur la base d'algorithmes **d'intelligence artificielle** avec des modèles avancés qui agissent comme un assistant virtuel tout-puissant pour accompagner les utilisateurs.

A partir d'un algorithme de traitement de données, il utilise un modèle d'apprentissage qui exploite des commentaires d'experts et de conversations de spécialiste en intelligence artificielle. Les suggestions de réponse proposées par le modèle ont ensuite été analysées par les spécialistes en IA qui ont composé les réponses du système. Ce nouvel ensemble a ensuite été mélangé avec des données de dialogue pour créer un modèle de récompense, qui consistaient en deux ou plusieurs réponses possibles classées par qualité. Il a été sélectionné au hasard un message écrit par le modèle, affiné par plusieurs compléments successifs à l'aide d'optimisation de politiques proximales et par plusieurs itérations successives du processus.

ChatGPT

Est un modèle qui interagit de manière conversationnelle. Le format de dialogue permet à ChatGPT de répondre aux questions de suivi, d'admettre ses erreurs, de remettre en question les prémisses incorrectes et de rejeter les demandes inappropriées





LA POLITIQUE DE LA BANQUEROUTE.

Par le Général (2s) Jean THEVENY

Le vote d'une motion de censure qui a destitué le gouvernement de Michel Barnier représente une mesure constitutionnelle parfaitement démocratique. Il représente également la preuve que notre pays est gouverné par des irresponsables incapables de s'effacer et d'oublier leur réélection un jour ou deux pour garantir l'existence de la République et la sécurité de son peuple.

Pour le comprendre, il ne faut pas lire les journaux français qui saturent leurs colonnes avec des principes de haut vol tout à fait déplacés ; ici la presse étrangère est beaucoup plus réaliste. The Economist nous offre sur sa Une la photo d'une enseigne de métro parisien sur laquelle ils ont plaqué ce mot : Merde ! Humour britannique qui répond aux multiples injures assénées à la perfide Albion à l'occasion du Brexit. La réponse de Cambronne s'imposait puisqu'elle veut évoquer Waterloo. Die Zeit, pour sa part, écrit « la France est désormais le pays le plus endetté de l'UE » et complète cette remarque posée avec « La France n'est pas la Grèce, mais... ». Enfin les gouvernements Hongrois, Italiens et Polonais sont heureux de pouvoir répondre à l'arrogance méprisante de l'Elysée en se rapprochant de Donald Trump et des USA en constatant que nos problèmes internes (de France et d'Allemagne) « ouvrent de nouvelles opportunités aux autres pays de l'Union » (journal polonais au nom imprononçable).

En effet, si le renvoi du gouvernement Barnier ne représente qu'une lamentable circonstance politique parmi tant d'autres, il rend compte clairement que nous marchons allègrement vers la catastrophe économique et financière avec des députés incapables et un peuple, certes divisé, mais qui les soutient tous sur un seul point : la nécessité de distribuer toujours plus de pognon qui ne peut être issu que des emprunts

faute de ressources fiscales formellement interdites. C'est une nouvelle version de la quadrature du cercle.

La politique résumée ci-dessus tend à agrandir toujours le poids de la dette publique dont les intérêts vont aujourd'hui représenter la plus grande part des dépenses publiques. Les inconscients tablent sur une réalité : la situation économique actuelle (le mot est important) de la France nous garantit encore contre le risque d'une faillite d'Etat. Mais cette observation purement comptable ne peut-elle pas s'inverser rapidement ?

Dans un premier temps, les budgets de l'Etat et de la sécurité sociale sont étroitement conditionnés par les emprunts. Les institutions financières internationales, représentées par les agences de notation, étudient notre économie et nos budgets dans le seul but de sécuriser les prêts autant que possible. Il convient de comprendre que ces agences doivent anticiper pour noter et garantir des prêts à venir. Si nous avons pu garder une note modeste mais acceptable cette année, c'est grâce à la réforme des retraites. Le budget prévu par le gouvernement Barnier répondait à cette nécessité pour garantir l'avenir, et ce sont précisément les mesures d'économie qui ont précipité sa chute. Il est donc prévisible que la note de l'an prochain soit dégradée, ce qui correspondra automatiquement à une hausse des taux d'intérêt pour les prêts nouveaux. Par ailleurs, le changement de politique attendu des USA,

qui demeurent encore les grands manitous de la finance internationale, risquent d'aggraver cette tendance.





C'est le Bild Zeitung qui nous rappelle une vérité première. Lorsque nous avons nos francs, nous devons supporter seuls les effets de l'inflation qui suivent toujours nos dépenses excessives. Avec l'Euro, les taux de la BCE doivent être conservés au plus bas lorsqu'un partenaire s'enfonce, générant ainsi l'inflation, et « ce sont tous les pays de la zone Euro qui paient la facture au final, et tout particulièrement les épargnants dont la hausse des prix grignote le patrimoine ». Les Allemands détestent qu'on grignote leur patrimoine et ils ont failli exclure la Grèce de la zone Euro pour ça.

Enfin, les déclarations politiques des élus de l'assemblée ne peuvent rassurer personne puisque la gauche, conformément à ses délires, règle le problème de la dette par le vol puisqu'il n'est pas question de rembourser les sales capitalistes ; et nous venons de découvrir que le rassemblement national partage les mêmes conceptions grotesques. Il est permis de douter qu'une perte de 3 000 milliards réjouisse des emprunteurs qui disposent de beaucoup de ressources pour mettre à genoux les voleurs. Le bloc du centre, qui développe d'excellentes intentions budgétaires à chaque déclaration, est responsable de l'abîme de la dette actuelle que chaque parti tente d'attribuer aux autres selon l'excellent principe de la patate chaude. Dernièrement, deux prétendus députés en sont venus aux mains en pleine séance de l'Assemblée afin de prouver qu'en France, la politique du bourre-pif tient une bonne place dans les discussions. Cette ambiance

déplorable survient alors que l'Etat est au plus bas, incapable de faire respecter des droits évidents avec l'Europe qui maintient le traité Mercosur. Comment accepter qu'on autorise l'étranger à commercialiser des produits obtenus en ignorant les lourdes normes imposées aux agriculteurs européens ? Comment un Etat prétendu souverain ne peut-il s'opposer à un traité ?

L'augmentation des taux, l'absence de soutien international (pour ne dire plus), la stupidité révolutionnaire d'un peuple, voilà les ingrédients nécessaires à un recul économique rapide, tant pour les investissements étrangers que pour les entrepreneurs français découragés par le perpétuel déploiement des drapeaux rouges. Une chute économique, donc une absence nouvelle de recettes pour l'Etat et une augmentation brutale du chômage, pourront sans peine susciter des mouvements populaires qui aggraveront la situation.

Combien faudra-t-il d'Unions Soviétiques pour qu'on comprenne que les dogmes marxistes représentent les plus grandes extravagances concoctées par un cerveau prétendu humain ? Ils réussissent à asservir une communauté tout en lui imposant une pauvreté généralisée en détruisant son économie.

Bien entendu, ces tristes évocations d'un avenir proche touchent la totalité des services publics pour ce qui concerne leur budget de fonctionnement et leurs investissements, les seconds étant toujours sacrifiés au profit du premier. C'est le moment où les lois pluriannuelles en prennent un coup dans les gencives ; il faut reconnaître pourtant que, pour ce qui concerne l'armée, ce ne sera que le remake d'une coutume bien établie depuis des décennies.





LE C.O.S. ET DEUX OPÉRATIONS RÉCENTES DES FORCES SPÉCIALES

Par le Pharmacien en chef (er) Philippe MICHEL

Le Commandement des Opérations Spéciales (COS) est créé le 24 juin 1994, voilà trente ans, à la suite de la Guerre du Golfe, où cette structure fait défaut. Le COS est un état-major interarmées basé à Paris et rattaché au CEMA, chargé de concevoir, planifier et conduire les opérations des forces spéciales qui regroupent 4400 soldats de nos Armées (Terre, Air, Mer).

Ces opérations spéciales, sont menées en dehors des cadres d'actions classiques, visant à atteindre des objectifs d'intérêt stratégique, notamment en termes d'actions d'environnement, d'ouverture de théâtre d'opérations, d'intervention dans la profondeur sur des objectifs à haute valeur, ou en matière de lutte contre les organisations terroristes. Il peut se voir confier la conduite ou la participation à des opérations de libération d'otages hors du territoire national. Il contribue à des activités de recueil et d'exploitation du renseignement, en particulier en milieu non permissif.

Opération Kra (avril 2000)⁽¹⁾

Les forces serbes, prennent la ville de Srebrenica le 7 juillet 1995 et fusillent dans les jours suivants plusieurs milliers d'hommes prisonniers, violant également de nombreuses femmes.

Cette opération est destinée à l'arrestation de Momcilo Krajisnik, (John)*, président de «l'Assemblée», bras droit de Radovan Karadzic, président auto-proclamé de l'entité serbe de Bosnie.

Il est accusé d'épuration ethnique lors de la guerre civile en ex-Yougoslavie et mis secrètement en accusation, pour ces faits par le Tribunal Pénal International (TPI) le 25 février 2000. L'acte comporte les faits de «Crimes contre l'humanité» et un mandat d'arrestation est délivré à son encontre.

Le gouvernement français, dans la zone de Sarajevo, dont il a la responsabilité, propose alors secrètement aux membres de l'OTAN de mettre en place les moyens humains et logistiques adaptés à cette arrestation



En avril 2000, 200 hommes appartenant aux forces spéciales mer du Commando Hubert de Toulon et terre du 13^e RDP (Régiment de dragons parachutistes) de Souge, sont déployés dans la zone. Ils vont utiliser le support logistique de la KS For (Force Spéciale de l'ONU au Kosovo). Durant plusieurs jours, la villa des parents du suspect, proche de Palé, capitale de l'entité «serbe», est soumise à une «observation silencieuse» par les commandos RDP.

Le 4 avril, après avoir vu un cortège d'Audis noires se rapprocher de la villa, l'observateur Gérard* du commando Hubert se glisse dans un champ situé à 80 m de la villa et place une petite caméra sur trépied avec un objectif de 500 mm. Il fait froid et il attend que la lumière s'allume pour filmer. John va passer treize fois devant la fenêtre : «On ne voit que le sommet du visage, mais je reconnais ses sourcils épais (photo au TPI de La Haye). C'est lui», raconte Gérard...

*** Codes utilisés lors des communications radio au sein du commando**



Les commandos, sous les ordres du CF Isnard «Nemo*» (futur patron du COS en 2016-18) se déplaient alors dans la nuit, par paquets de 2-3 hommes par une «ronde discrète» de plusieurs P4, les voisins ayant été «habitués» par leurs passages de jour, autour de la villa, en zone très sensible...



Une dizaine d'entre eux sont porteurs de «voies de perfusion», posées préventivement par le médecin du commando «Hubert» et d'armes à visée laser, font alors exploser la porte d'entrée. Ils capturent sans jamais utiliser leurs armes l'homme recherché John* qui est en pyjama un colt à la main et qui se présente alors comme son frère...

Le prisonnier est ensuite exfiltré en hélicoptère, puis en avion vers le TPI, qui le condamne à 27 ans de prison le 28 septembre 2006 (?).

Cette condamnation est ramenée en appel, en 2009, à 20 ans, il est libéré en 2013...



Opération Sagittaire⁽²⁾ (17-28 avril 2023)

Au Soudan et à Khartoum et ses environs, en avril 2023, la guerre civile oppose violemment les forces gouvernementales à une milice paramilitaire. La France est chargée de conduire la mission d'évacuation d'un millier de ressortissants étrangers dispersés dans la capitale du Soudan et dans d'autres zones du pays...



Cockpit du C130



Base de Wadi Sayyidna

Deux voies de rapatriement sont décidées et la voie aérienne privilégiée dans un premier temps. Sous les ordres du C.O.S., deux C130 (CPA et GIGN) et trois A 400, plus un ravitailleur A 330 sont prépositionnés. Sont également présents 150 militaires au sol à Djibouti, dont une vingtaine de commandos du CPA 10 (Commando Parachutiste de l'air), basé à Orléans Bricy et une vingtaine de commandos du GIGN. Les FFDJ (Forces Françaises de Djibouti), sous les ordres du général de division aérienne Laurent Boîte, assurent la coordination des opérations.

⁽¹⁾ Documentaire «Opération Kra» - Les Documents de Planète + et de Canal +

⁽²⁾ Documentaire «Opération Sagittaire» - Les Documents de Planète + et de Canal +



Les hommes du CPA10 sont transportés dans le C130, dont la pilote «négocie longuement son autorisation d'atterrir avec la tour» de la base soudanaise de Wadi Sayyidna, à une quarantaine de km de la capitale (photos). Un peu plus tard, les véhicules blindés (VB) et le Module de Chirurgie Vitale du SSA (MCV) sont déposés dans la nuit du 22-23 avril par les A 400M et le MCV déployé.



Hommes du CPA 10

Le premier convoi, part à 2h15 am, constitué de 8 véhicules à nos couleurs (photo), escortés par 2 VB et protégés par les commandos du CPA10 et du GIGN. Lors de leur difficile trajet vers l'Ambassade de France, ils sont plusieurs fois pris à partie par les belligérants et un commando est grièvement blessé à l'abdomen. Le blessé est difficilement évacué dans un VB vers la base aérienne, où il est stabilisé dans le MCV, par les deux chirurgiens présents. Puis, encadrés par l'escorte armée des commandos, des convois d'une douzaine de bus vont progressivement amener les réfugiés depuis l'Ambassade de France vers la base soudanaise, où stationnent les A 400M.



FREMM Lorraine



Module de chirurgie Vitale



Al Fasher - Khartoum - Port Soudan





Finalement, en sept rotations aériennes, 539 personnes (dont 209 français) sont évacuées ce 24 avril vers Djibouti, où le GIGN aura aussi la charge de l'administration lors de l'accueil des réfugiés. Le blessé part aussitôt vers la France et l'HIA Bégin, où il va se rétablir.

Par ailleurs, 396 ressortissants (dont 2 français), en coopération avec l'ONU, sont évacués par voie terrestre vers Port Soudan, distant de 800 km sur la Mer Rouge.

(3) P. Balandraud, M. Puidepin, J. Escarment, P. Pons - Une nouvelle unité médicale opérationnelle pour l'Armée française : Le Module de Chirurgie Vitale (MCV) - e-mémoires de l'Académie Nationale de Chirurgie. 2010, 10 (3), 69-71

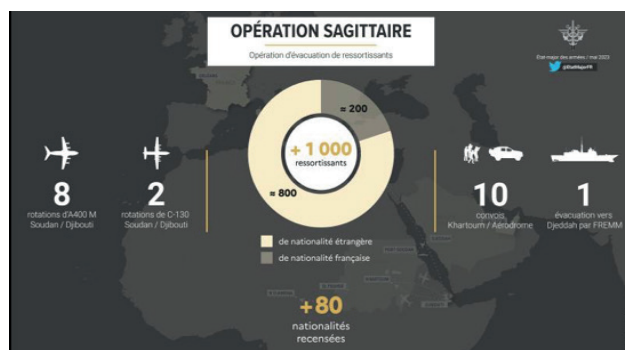
Ils embarquent alors sur la FREMM «Lorraine» (photo), en essais à la mer dans la zone, qui se dirige ensuite vers l'Arabie Saoudite, où elle arrive à Djeddah, distante de 330 km le 27 avril.



Au total, un millier de personnes de 80 nationalités sont évacuées, saines et sauves, lors de cette opération...

Le 28 avril, 2 A400 M repartent vers El Fasher, capitale du Darfour, située à 1000 km à l'ouest de Khartoum, pour évacuer des personnels de la mission humanitaire de l'ONU vers Djibouti

Un avion-cargo affrété par les Emirats Arabes Unis vient d'y être abattu ce 20 octobre 2024...



Conclusions

Des unités de forces spéciales, rattachées au Commandement des Opérations Spéciales (C.O.S), créé en 1994, existent dans chacune de nos Armées et peuvent être rapidement déployées

Elles l'ont été en Afghanistan, Irak, Syrie, Bosnie en 2000 (Kra), Côte d'Ivoire en 2011, au Mali en 2014, au Mali (Takouba) en 2020 et au Soudan en 2023...

Leurs interventions sont liées à des opérations de support militaire et/ou sécuritaire, mais aussi à la coopération internationale, au titre des Nations unies (Kra, Sagittaire).

Depuis le 1er janvier 2000, 28 combattants des forces spéciales sont morts au combat..



L'OTAN

Par le CGAL (2s) Nicolas POLINI

L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) est la structure chargée de réaliser les objectifs de l'Alliance atlantique.

Le 4 avril 1949, dix pays européens (Belgique, Danemark, France, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni) et deux pays d'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) signent le Traité de Washington qui donne naissance à l'Alliance atlantique.

Par ce traité, communément appelé Traité de l'Atlantique Nord, les États s'engagent à préserver la paix et la sécurité. Ils se fixent l'objectif d'assurer leur défense collective, notamment face à l'Union soviétique.

Les objectifs de l'Alliance sont :

- politiques (promotion des valeurs démocratiques, coopération entre les États membres sur les questions de défense et de sécurité) ;
- militaires (conduite d'opérations de défense en l'absence d'une solution diplomatique).

Par exemple, l'OTAN est engagée depuis 1999, sous mandat de l'ONU, au Kosovo (KFOR).

Le siège de l'OTAN est installé à Bruxelles.

- Le recours à l'article 5

Par l'article 5 du traité, «les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties».

L'article 5 a été invoqué une seule fois depuis la signature de l'Alliance atlantique à la suite des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

L'OTAN compte 32 pays membres. Chaque pays possède une délégation permanente au siège politique dirigée par un ambassadeur.

-Le conseil de l'Atlantique Nord est le principal organe de décision politique de l'OTAN. Chaque État membre dispose d'un représentant au sein du conseil qui se réunit au moins une fois par semaine. Le conseil est présidé par le secrétaire général de l'OTAN.

En parallèle des structures politiques, l'OTAN comprend aussi des structures militaires. Le comité militaire rassemble les chefs d'état-major des pays membres et l'état-major militaire international. La structure de commandement est composée du commandement allié «opérations» (en charge de la planification et de l'exécution de toutes les opérations de l'Alliance) et du commandement allié «transformation» (en charge de l'adaptation militaire).

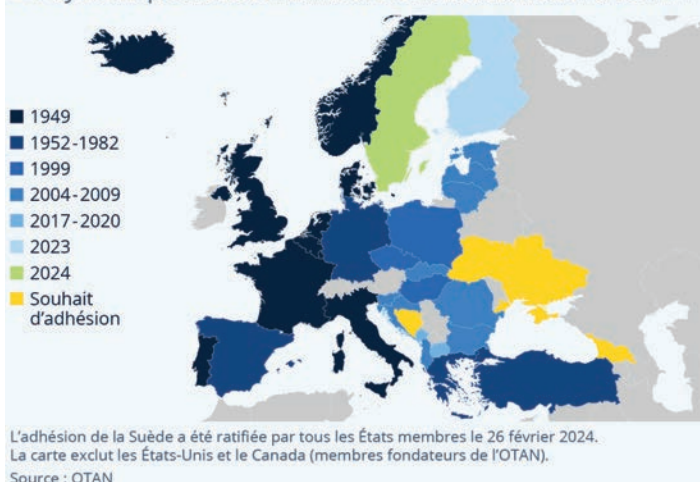
Toutes les décisions de l'OTAN sont prises par consensus.

- La question de l'élargissement

Créée par 12 États fondateurs, l'OTAN compte donc aujourd'hui 32 membres, la Suède ayant officiellement rejoint l'organisation le 7 mars 2024. Trois pays sont candidats pour intégrer l'OTAN : la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie et l'Ukraine

La Suède devient le 32^e membre de l'OTAN

Pays européens selon l'année/souhait d'adhésion à l'OTAN





CAMPAGNE DE 1815 – (Quatrième et dernière partie)

Par le Général (2s) Jean THEVENY

1. La bataille de Wavre (19 juin 1815)

Grouchy sera le dernier chef du 1^{er} empire qui engagera une bataille et remportera un succès. Nous avons vu qu'il part le 17 juin avec un corps de 30 000 hommes (III^{ème} corps de Vandamme et IV^{ème} corps de Gérard). Il marche sur Gembloux (10 km N-E de Liège). Dès le 17 au soir, il comprend que les Prussiens marchent vers Wellington et en informe l'Empereur en lui assurant qu'il pense les rejoindre vers Wavre. Mais les chemins détrempés n'autorisent pas une marche rapide. Le 18 juin, il arrive à Walhain vers 11 heures où il déjeune avec ses adjoints.

Soudain, le canon tonne à l'ouest. Gérard exige qu'on marche au canon ; Grouchy refuse : la bataille au Mont Saint Jean était prévue et lui doit attaquer les Prussiens pour les fixer. A noter ici qu'il ne fait que se tenir aux ordres de l'Empereur et surtout qu'il lui était alors impossible d'arriver à Mont Saint Jean à temps ; Wal-

hain est à près de 30 km de la bataille et Bülow, parti de Wavre à 2 heures du matin, n'arrivera que vers 17 heures 30. L'erreur fatale est d'avoir envoyé un corps de 30 000 hommes dans la nature, et elle n'est pas du fait de Grouchy.

A Wavre, Thielmann (dernier corps Prussien encore à Wavre) a reçu l'avis de la défaite française le 19 juin vers 2 heures du matin. Il décide de faire front pour empêcher le dernier corps français de regagner la frontière. Il commande une attaque de cavalerie vers 3 heures, mais elle est repoussée et Wavre est encerclé. Vandamme pénètre dans Wavre à 10 heures 30. Les Prussiens font retraite vers Louvain et c'est la dernière victoire du 1^{er} empire français. Chaque parti a eu quelques 2 500 hommes hors de combat.





Mais la réalité rejoint alors les vainqueurs : un messager vient avertir de la défaite. Grouchy ordonne alors une retraite immédiate via Namur et Givet. Cette marche sera un succès tactique. Les Prussiens découvrent le départ seulement le 20 juin. Des combats d'arrière-garde ont lieu à Falize, Temploux et surtout Namur qui est tenu par la division Teste avec succès contre une brigade prussienne. Le 21 juin, le corps de Grouchy repasse la frontière et prend position à Givet.

2. Commentaire

Même si la défaite de Waterloo ne manque pas de panache compte tenu des prodiges de valeur et d'héroïsme manifesté par l'armée, il n'en reste pas moins que c'est un abominable gâchis. En 1814, l'armée impériale, pourtant composée de conscrits, a réussi à tenir tête à la multitude alliée, et même souvent à l'inquiéter sérieusement sans jamais se débander. Un an plus tard, une armée identique et même plus forte succombe définitivement au bout de trois jours de combats. Nous proposons trois explications.

En premier lieu, il devrait être évident pour tous que la toute première cause de l'insuccès réside dans une faute stratégique majeure. Lorsque l'Empereur, par deux fois, disloque volontairement son armée en envoyant dans la nature des corps très importants (40% de l'effectif total...) avec des ordres confus et inapplicables, il signe son échec. L'armée de 1815 était beaucoup trop faible en effectif pour se permettre le moindre détachement, à l'exception bien sûr des éléments de cavalerie légère destinés à éclairer et à informer. L'absence de Ney à Ligny a sauvé l'armée prussienne et l'absence de Grouchy à Waterloo a sauvé Wellington. Nul ne peut assurer que ces renforts étaient suffisants pour remporter des victoires définitives, mais ils auraient forcément modifié considérablement le cours des événements, ne serait-ce qu'en tournant les adversaires et en les obligeant ainsi à dégarnir leurs fronts.

En second lieu, il est impossible de ne pas remarquer que la majorité des engagements, notamment à Waterloo, s'éloignent considérablement de la tactique habituellement utilisée sur les champs de bataille. L'armée impériale a pu vaincre des forces considérables en mettant en œuvre des procédés nouveaux imposés par Napoléon. Le premier tient à la rapidité des déplacements qui surprenait toujours l'ennemi et permettait



souvent de le vaincre en séparant ses forces alors que l'empereur veillait à pouvoir réunir les siennes pour frapper le plus fort possible (les armées européennes, jusqu'au XVIII^{ème} siècle inclus, se déplaçaient avec une lenteur calculée). Le second volet consiste en une tactique de l'artillerie bien menée par un ancien officier artillier : un nombre important de bouches à feu pouvait être rapidement transporté à n'importe quel point de la bataille, sous couvert d'autres troupes ; une fois dévoilés, les canons hachaient l'ennemi qui était ensuite dispersé par la cavalerie ou l'infanterie. De même, infanterie et cavalerie connaissaient des mouvements et des formations réglés mis en œuvre en fonction des dispositions de l'ennemi.





A Waterloo tout particulièrement, il est clair que toutes ces excellentes mesures étaient oubliées et que le plus souvent, l'artillerie ne canonait que le vide sans que nul ne s'en inquiète, qu'infanterie et cavalerie devaient aborder des fortifications et des carrés ennemis sans soutien d'artillerie et qu'il n'existait aucune collaboration entre cavalerie et infanterie. En bref, chacun faisait ce qu'il voulait et il le faisait mal. N'oublions pas les déplacements qui se traînent lamentablement alors que les alliés ont modifié leurs principes, en particulier les Prussiens de Blücher (En 1806, on se moquait en prétendant que l'armée prussienne accomplissait difficilement des déplacements d'une lieue par jour...). Si on peut facilement pointer ces défauts tactiques majeurs, il est beaucoup plus difficile de comprendre leur origine. Si les soldats et les officiers d'encadrement étaient parfois nouveaux, les officiers supérieurs et généraux sont tous issus de la Grande Armée. Ont-ils pu tout oublier en un an ou ont-ils voulu ? Le comportement de Ney surtout laisse rêveur. En plus d'être le « brave des braves », il a prouvé jadis qu'il était un excellent tacticien, ce qui le différenciait de Murat qui ne connaissait que l'assaut en toutes circonstances. Quoi qu'il en soit, le mystère restera entier.

Mais il reste un second mystère, peut-être le plus important : qui était réellement le Napoléon de Waterloo ? Sous le Consulat et sous l'Empire, lorsqu'un combat avait lieu en présence de Napoléon, il était le seul général en chef et c'est lui qui dirigeait la manœuvre, souvent dans le détail. En 1815, il est clair qu'on était loin de l'officier d'artillerie hyper actif du siège de Toulon ou du général incontournable de l'armée d'Italie.

L'Histoire traitée par des Français est généralement républicaine et donc anti-bonapartiste ; paradoxalement, on peut observer que les relations de la bataille de Waterloo veulent attribuer une responsabilité majeure de l'échec aux maréchaux Ney et Grouchy. C'est oublier un peu facilement que l'empereur est le seul responsable des détachements inutiles et dangereux de Ney et Grouchy ; c'est oublier aussi qu'il était présent à Waterloo et que ses rares interventions ont eu pour effet de justifier les mouvements douteux prescrits par Ney ; c'est oublier enfin qu'il n'a même pas, sauf peut-être à la fin lorsqu'il était trop tard, joué le rôle psychologique qu'on attendait de lui en parcourant les troupes sous les boulets pour exciter un moral défaillant. Certains accusent également le maréchal Soult ; il est probable que son peu d'appétence pour le poste de chef d'état-major ait produit des ordres erronés ou imprécis ainsi que des transmissions inefficaces, mais ce n'est pas lui qui a envoyé Ney et Grouchy dans la nature et, pour la bataille de Waterloo, la présence physique de l'Empereur annule son importance.





Le chef suprême à Waterloo était un Empereur endormi alors qu'un jeune loup était nécessaire. A-t-il réellement étudié les cartes ? La question se pose lorsqu'on constate que l'existence des chemins creux semble ignorée par tous jusqu'à ce qu'en surgissent les Britanniques. Pourquoi s'est-il désintéressé de l'emploi de l'artillerie qu'il a toujours privilégiée ? La question de son état général se pose très sérieusement lorsqu'on constate qu'il fait une fixation malsaine sur le carrefour des Quatre-Bras, avec Ney d'abord puis après Ligny, alors qu'il s'agit d'un point stratégique parmi tant d'autres (notons qu'il a, sur ce point, entraîné les historiens qui l'ont suivi sans se poser de question).

Le 1^{er} Empire français, c'était Napoléon, et rien que Napoléon. La moindre défaillance de l'aigle entraînait irrémédiablement sa fin. Après avoir ignoré superbement sa déchéance imposée par la désastreuse campagne de Russie, l'Empereur s'est dangereusement écarté de la réalité, par exemple en accordant une foi aveugle à l'empereur d'Autriche sous le prétexte que ce dernier était son beau-père. L'exil et la détention

à Sainte Hélène ont rehaussé le mythe impérial en créant un héros martyr : Napoléon Bonaparte fut un héros inégalé à peu près jusqu'en 1809, mais les héros ne devraient jamais vieillir.

On remarquera deux circonstances identiques qui sont révélatrices : en 1814, Napoléon demeure combatif à Fontainebleau ; jusqu'au bout il pense pouvoir inverser le cours de l'avenir avec son armée invaincue et ce sont les multiples défections des grands officiers qui lui imposent l'abdication. En 1815, c'est un Empereur apathique qui revient à Paris, alors que la situation est beaucoup moins désastreuse qu'un an plus tôt. En 1815, il accepte réellement sa défaite, comme s'il avait compris lors de la campagne qu'il ne pouvait plus conduire correctement une armée à la victoire. Après Waterloo, Napoléon est entré, encore vivant, dans la légende.

Jean Theveny

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Grade (ou celui du conjoint) _____

Décorations : _____

Ancien combattant OUI NON (1) _____

Armée, Arme ou Service : _____

Date de naissance : _____

Situation de famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

☐ déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;

☐ déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;

☐ a connu l'existence de l'ANOCR par ..

Signature et date

(1) Entourer la réponse

Tarifs des cotisations et abonnements

Grades ou équivalent dans les autres armées, armes et services	Officiers			Conjoints survivants		
	Cot.	Abon.	Total	Cot.	Abon.	Total
Off. subalterne	15.00€	10.50€	25.50€	7.50€	5.50€	13.00€
Commandant	18.00€	10.50€	28.50€	9.00€	5.50€	14.50€
Lt-colonel	20.00€	10.50€	30.50€	10.00€	5.50€	15.50€
Colonel	23.00€	10.50€	33.50€	11.50€	5.50€	17.00€
Général	29.00€	10.50€	39.50€	14.50€	5.50€	20.00€

(*) Les cotisations sont dues pour l'année civile et doivent être versées au cours du 1^{er} trimestre de chaque année.

La cotisation d'un membre dont l'adhésion est recueillie au cours du dernier trimestre est valable jusqu'à la fin de l'année suivante. Le règlement de la cotisation ainsi que les dons donnent droit à un reçu fiscal.

Ci-joint le règlement :

☐ Cotisation

☐ Cotisation et abonnement



LES BRÈVES

Par le Capitaine de vaisseau (H) G. Guillaume



FIXATION DE LA VALEUR DU POINT DE PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ POUR L'ANNÉE 2025

Le ministre des armées et des anciens combattants et le ministre auprès du Premier ministre, chargé du budget et des comptes publics,

Vu le décret n° 2022-128 du 4 février 2022 modifiant les modalités de fixation de la valeur du point de pension militaire d'invalidité,

Arrêtent :

Article 1

Compte tenu de l'évolution cumulée et constatée de l'indice d'ensemble des traitements bruts de la fonction publique de l'État du quatrième trimestre de l'année 2023 et des premier et deuxième trimestres de l'année 2024, la valeur du point de pension militaire d'invalidité est fixée à 16,07 € au 1^{er} janvier 2025.

Demande de secours ou de prestations complémentaires à la caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) au titre des articles L.212-1 et L.213-1 du code des Pensions militaires d'invalidité.

Le bénéficiaire d'une pension militaire d'invalidité (PMI) peut demander une aide financière pour compenser un reste à charge lié à un soin ou une prestation en relation médicale directe avec une infirmité pensionnée par la CNMSS et partiellement (ou non) remboursable.

Le formulaire administratif (Cerfa n° 15929*01) à compléter et à signer,

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15929.do

doit être impérativement accompagné du **formulaire médical** (Cerfa n° 15931*01).

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15931.do

L'ordonnance numérique est généralisée depuis le 31 décembre 2024

La prescription électronique facilite les échanges entre le médecin, le pharmacien, le kinésithérapeute, l'infirmier etc.... et limite le risque de fausses ordonnances. Elle permet également au patient de retrouver ses ordonnances au format numérique dans « Mon espace santé », s'il l'a autorisé.

Le recours à la prescription électronique est obligatoire depuis le 31 décembre 2024, à la condition que le médecin prescripteur dispose du logiciel nécessaire.

Les données de la prescription sont automatiquement transférées vers une base de données hébergée en France et sécurisée par l'Assurance maladie. Chaque ordonnance est associée à un numéro unique de prescription, accessible par QR code. Cette ordonnance sur support papier continue d'être remise au patient et présentée au pharmacien.

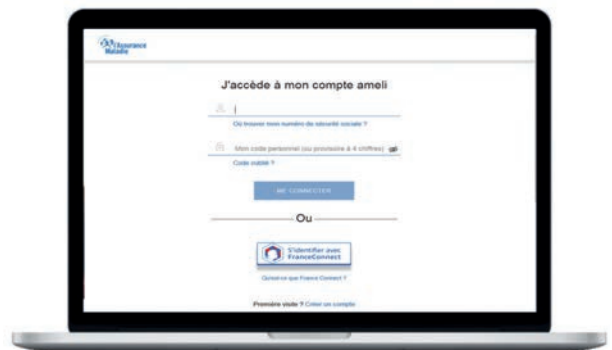
Le pharmacien équipé d'un logiciel référencé peut lire l'ordonnance directement à partir du QR code. S'il n'est pas encore équipé pour lire l'ordonnance numérique, celle-ci est traitée comme une ordonnance papier classique.



COMPTE AMELI : Un nouveau téléservice en cas de chevauchement de mutuelles

Si votre compte Ameli fait apparaître que vous êtes en situation de **«chevauchement de mutuelles»**, le téléservice mis en œuvre depuis le 22 janvier 2025 vous permet de désigner directement dans votre compte Ameli l'organisme complémentaire destinataire des décomptes de prestations (pour vous et pour chacun de vos ayants droit) sans devoir appeler ni envoyer un courrier à la CNMSS.

Par cette action rapide vous obtenez le **raccordement de votre compte à votre mutuelle dans un délai de 7 jours maximum** : une fois le nom de votre mutuelle affiché dans le compte Ameli, vous serez automatiquement remboursé de la part complémentaire de vos frais de santé.



PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN ! LE VACCIN CONTRE LE ZONA DÉSORMAIS REMBOURSÉ

Depuis le 14 décembre 2024 le vaccin SHINGRIX contre le zona est remboursé à 65 % par la CNMSS pour :

- les personnes de 65 ans et plus
- les adultes de 18 ans et plus, présentant un risque accru de zona.



De nouvelles règles de tarification mises en place pour certains Éhpad en 2025

Un décret publié au Journal officiel du 1er janvier 2025 modifie les conditions dans lesquelles certains Éhpad peuvent pratiquer des tarifs d'hébergement différents selon que leurs résidents bénéficient ou non de l'aide sociale à l'hébergement. Il est établi que la majoration de tarif pour les personnes qui ne perçoivent pas cette aide doit être au maximum de 35 %.

Tous les Éhpad ne peuvent pas accueillir des bénéficiaires de [l'aide sociale à l'hébergement \(ASH\)](#). Les Éhpad habilités à l'aide sociale (tous les Éhpad publics et la plupart des Éhpad associatifs) accueillent de leur côté non seulement les bénéficiaires de l'ASH mais aussi des personnes qui ne sont pas éligibles à cette aide.

Depuis 2005, ces établissements peuvent fixer librement un tarif d'hébergement pour les résidents qui ne sont pas bénéficiaires de l'ASH. Pour encadrer ce tarif, l'Éhpad devait conclure une convention d'aide sociale avec le conseil départemental de son lieu d'implantation. Le tarif d'hébergement appliqué aux résidents bénéficiaires de l'ASH était, pour sa part, défini directement par les conseils départementaux.

Un arrêté publié au Journal officiel du 1er janvier 2025 a modifié les modalités de fixation des tarifs de ces Éhpad. Le tarif appliqué aux résidents bénéficiaires de l'ASH reste défini par les conseils départementaux ; et l'arrêté fixe à 35 % l'écart maximum, pour des prestations identiques, entre le tarif d'hébergement appliqué pour les bénéficiaires de l'ASH et celui appliqué pour les non-bénéficiaires de cette aide. Lorsqu'une tarification différenciée est mise en place, un Éhpad doit informer le conseil départemental de son lieu d'implantation. Le conseil départemental a la possibilité de diminuer l'écart de tarifs mis en place par l'Éhpad, afin de préserver une offre d'hébergement abordable au sein de son territoire.

Les Éhpad peuvent utiliser ces nouvelles modalités de fixation des tarifs pour les personnes arrivées au sein de leur établissement à compter du 1er janvier 2025.

À savoir

Le tarif d'hébergement des Éhpad comprend notamment :

- la mise à disposition d'une chambre ;
- l'entretien des espaces privatifs et communs ;
- les prestations de restauration (l'accès à un service de restauration, ainsi que 3 repas, un goûter et la mise à disposition d'une collation nocturne) ;
- des prestations d'animation de la vie sociale (l'accès aux animations collectives et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement...).

À noter

Vous pouvez comparer le prix des Éhpad et le montant de votre reste à charge (après déduction le cas échéant de **l'allocation personnalisée d'autonomie**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10009>

et de l'aide au logement) en utilisant **le simulateur du site officiel d'information pour les personnes âgées et leurs aidants**.

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/annuaire-ehpad-et-comparateur-de-prix-et-restes-a-charge>

Ce simulateur vous permet par ailleurs de savoir si un Éhpad est habilité ou non à accueillir des bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement.

Source : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) Publié le 13 janvier 2025



PRÉPARER LA GUERRE

Olivier SCHMITT

Les forces armées sont parfois perçues comme des institutions conservatrices, obsédées par les traditions et ayant souvent une guerre de retard. Pourtant, ce sont des institutions en changement permanent, devant sans cesse s'adapter à l'évolution du contexte sécuritaire international, aux nouveautés technologiques, ou aux instructions qui leur sont données par les responsables politiques. La résolution de cette tension entre la recherche de la stabilité (qui permet la cohésion) et le changement (qui assure l'adaptation aux défis sécuritaires), est au coeur de l'efficacité des forces armées, et donc de la puissance internationale d'un État. Cet ouvrage étudie ainsi de manière systématique un aspect fondamental, mais jusque-là trop méconnu, de la stratégie de défense : le changement militaire. Allant au-delà des phénomènes de mode sur la « transformation » ou l'« innovation », il analyse en détails les facteurs politiques, organisationnels et stratégiques permettant aux organisations militaires de s'adapter à leur environnement sécuritaire. Il livre ainsi des clefs précieuses pour les citoyens, décideurs et chercheurs soucieux de comprendre la dynamique des rapports de force internationaux.

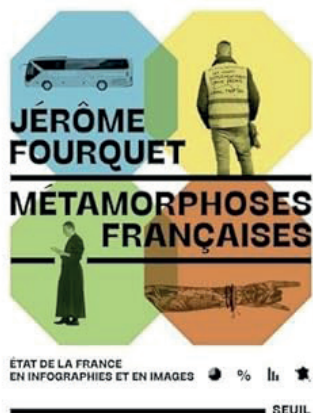


1918 : LE PIÈGE DE L'ARMISTICE

Benoît CHENU

En aura-t-on jamais fini avec la grande guerre ? Les événements d'Ukraine et l'éclatement de la Yougoslavie, fruits lointains du traité de Versailles nous rappellent l'importance de la paix de 1919.

Benoît Chenu montre que le traité de Versailles et ses graves lacunes ne sont que les résultats d'une victoire militaire trop incomplète des Alliés. Ces derniers disposaient pourtant de tous les atouts pour faire subir aux Allemands une défaite suffisamment marquante pour qu'ils en acceptent les conséquences. S'appuyant sur de nombreuses sources inédites, il nous fait découvrir les graves erreurs commises par les Français et les Britanniques fin 1917 qui ont permis des victoires allemandes inespérées en 1918. Il souligne le caractère inéluctable du redressement et des succès alliés en 1918 qui auraient dû les pousser à franchir durablement le Rhin. Ces erreurs ont produit chez les Allemands le sentiment, tout à fait rationnel, que leur armée n'avait pas été vaincue sur le champ de bataille. Avec les conséquences politiques ultérieures que l'on connaît.



MÉTAMORPHOSES FRANÇAISES

Jérôme FOURQUET

Des grandes mutations sociales, religieuses et politiques aux différents modes de vie et pratiques quotidiennes : l'état de la France en infographies et en images. En un seul volume, Jérôme Fourquet revient sur le déclin du catholicisme et l'essor de nouvelles spiritualités, sur la grande bascule anthropologique en cours – la reconfiguration des structures familiales et un nouveau rapport au corps –, mais aussi sur le processus d'archipélisation affectant notre pays. Il aborde également l'américanisation de la France et le passage d'une économie de la production à celle de la consommation. Cet ouvrage propose ainsi une rétrospective complète d'une France qui s'est métamorphosée en seulement quelques décennies, enrichie de cartes inédites du vote Macron parmi les Français de l'étranger, des émeutes de l'été 2023, de l'implantation des McDonald's ou bien encore du maillage de la compagnie low cost FlixBus et de photographies, qui nous livrent comme un album de famille collectif.



VERS LA GUERRE ?

Sébastien LECORNU

Sébastien Lecornu

VERS LA GUERRE ?

La France face au réarmement du monde



Une analyse sans concession de la place de la France sur l'échiquier géopolitique mondial par le ministre des Armées, Sébastien Lecornu.

Terrorisme, prolifération nucléaire, compétition débridée entre les États, réémergence d'une logique de blocs, guerre aux portes de l'Europe, routes maritimes contestées, militarisation de l'espace, depuis quelques années, les crises régionales et internationales se cumulent à un rythme inquiétant.

Jamais, depuis la fin de la guerre froide, notre sécurité collective n'a été à ce point remise en question. Le moment que nous vivons, loin de constituer une simple parenthèse, est le signe d'une rupture stratégique profonde. Dans un monde complexe où nos repères géopolitiques ont brutalement évolué, nos concitoyens pressentent instinctivement le danger.

REQUIEM POUR UN EMPIRE

John Christopher BARRY

John Christopher Barry

Requiem pour un empire

Les États-Unis et le piège afghan

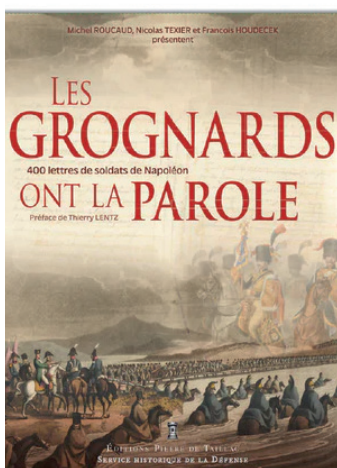
2001-2021



Avant 2021, les États-Unis quittent en catastrophe l'Afghanistan. Les images de cette débâcle font le tour du monde. C'est la fin de l'hyperpuissance. Jusqu'où ira la chute de l'empire américain ? Spécialiste des questions géopolitiques, John Christopher Barry a franchi l'Atlantique et choisi la France. Il nous livre ici une enquête sans précédent sur la machine de guerre américaine. Sur son invasion et son retrait de l'Afghanistan. Il nous révèle les secrets des stratèges du Pentagone à Washington et les confidences des militaires de l'OTAN à Kaboul. Il nous dévoile les rêves des diplomates et les cauchemars des commandos. Il nous montre comment l'éternel tombeau des empires a mis au jour les erreurs répétées et les errances récurrentes de la République impériale. Cette investigation, menée sur le terrain, constitue aussi un implacable réquisitoire. Non, on ne peut pas imposer la démocratie à coup de bombes, privatiser la guerre au profit d'un complexe militaro-industriel, corrompre une nation au nom de l'argent-roi. Oui, les autochtones finissent toujours par se rebeller et chasser l'occupant.

LES GROGNARDS ONT LA PAROLE

François HOUDECEK, Michel ROUCAUD et Nicolas TEXIER



L'histoire de la Grande Armée est un jeu d'échelle. Si la geste de ses commandants en chef a mobilisé nombre d'historiens depuis deux siècles, l'intérêt porté au quotidien des soldats relève du renouveau historiographique. Avec le développement de l'alphabétisation et les débuts de la guerre de masse, jamais un aussi grand nombre de soldats n'avait autant correspondu qu'au moment des guerres de la Révolution et de l'Empire.

Leur correspondance représente une source de premier ordre qui donne une vision différente de ces hommes qui ont parcouru l'Europe. Pour mieux appréhender le quotidien du grognard et connaître son for intérieur, les auteurs du présent recueil ont puisé dans les fonds du Service historique de la Défense pour mettre à disposition des lecteurs plus de quatre cents lettres émanant d'une vingtaine de militaires de tout grade.



GROUPEMENT DE HAUTE SAVOIE

En son 58e anniversaire, le groupement de la Y'aute (74 - Haute-Savoie) a tenu son assemblée générale 22 novembre 2024 au mess du groupement du groupement de gendarmerie à Annecy.

L'assemblée s'est recueillie en mémoire des 24 membres décédés depuis 2018, dont deux en 2024, le commandant Guy COS et le médecin-en-chef Alex MICHAUD. La dernière avait eu lieu en 2022, la santé du président sortant ayant empêché la tenue d'une AG en 2023, Alors que la participation avait été de 47%, l'AG du 22 novembre 2024 porte les décisions de 66% des adhérents. Le début d'une refondation semble donc se confirmer, avec un retour à une gestion et des activités conformes aux statuts de l'association, et l'arrivée de nouveaux membres et le retour d'anciens adhérents que la mise en sommeil des activités avait éloignés.

Lors de cette assemblée, le lieutenant-colonel (er) Gilles FRANCK a été élu à la succession du lieutenant-colonel (er) Guy DELUZURIEUX qui devient président honoraire. Tous deux participeront activement au comité de groupement avec le commandant (er) Michel DARCHES et l'EV1 (er) Thomas BESCH (secrétaire). Gilles FRANCK assure également les fonctions de trésorier.

A cette occasion, il a été convenu que le GPT74 mènerait en 2025, dans un premier temps, des activités en adéquation avec ses ressources et se recentrerait vers ses adhérents en les consultant sur leurs motivations et attentes, en s'efforçant de conforter les effectifs et de les développer, en entretenant

les liens de solidarité et les actions locales, et en organisant en mai une activité de cohésion doublée d'une assemblée générale afin de faire le point et définir les actions à mener.

Dans l'intervalle, le groupement assurera une présence aux cérémonies à Annecy et entretiendra son réseau notamment avec les autres associations d'officiers afin de mutualiser les efforts et réfléchir sur une évolution stratégique vers plus de synergie dans leurs actions (St-Cyrienne, UNOR-AOR, ANO-RAAE, ACORAM, etc.) dans le respect des directives du siège. Il contribuera aux réflexions et travaux demandés par le président national. D'emblée, il est favorable à une alliance ANOCR-UNOR, déjà très proches en Haute-Savoie, et à une ouverture des statuts de l'ANOCR aux officiers sous-contrat au même titre que les ORSA.

Le groupement 74 aura surtout à débattre et décider de la proposition de fusion présentée par le groupement de Savoie et ses conséquences.

LCL (er) Gilles FRANCK



GROUPEMENT DE NORMANDIE

Chères adhérentes, chers adhérents.

Cette année 2024 est particulière car après avoir participé aux nombreuses cérémonies du débarquement des alliés en Normandie, nous avons eu la joie de célébrer le 100^e anniversaire de notre président d'honneur le colonel Guy PELLETIER.

Avec les membres du bureau nous avons bien travaillé, d'ailleurs nous vous envoyons les comptes rendus de nos réunions pour que vous puissiez être informés des activités à venir et des sujets qui nous préoccupent.

Je remercie personnellement tous les membres du bureau, notre porte-drapeau pour leur action, ainsi que le LCL Jean MARGUERET qui gère toujours les dossiers délicats de la Reliance de notre groupement.

La mairie de Saint-Lô m'a confirmé la mise à disposition de locaux pour notre AG du jeudi 20 mars 2025, cette journée sera pour nous un grand événement à réaliser dans le département de la Manche.

Nous avons depuis l'été dernier effectué deux sorties et nous en prévoyons d'autres pour le 1^{er} semestre 2025 en mutualisant celles-ci avec d'autres associations afin d'en réduire les coûts pour chacun.

Nous ne déplorons pas de décès au cours de ces derniers mois et c'est très bien, je sais que la santé de certains de nos membres est parfois difficile et je leur souhaite que du mieux et de les retrouver en forme dès l'année prochaine.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de Noël et de Nouvel-An, le calendrier avance toujours aussi vite et les semaines défilent à une vitesse affolante.

Cne (H) Lionel QUILLIOU,
Président du Groupement

DECORATION

La médaille de la Défense Nationale, Echelon Bronze, avec agrafes « Défense » et « Essais nucléaires » a été attribuée au colonel Guy Naillon.



L'ANNIVERSAIRE DE NOTRE PRESIDENT D'HONNEUR

Le 11 octobre dernier notre président d'honneur, le colonel Guy PELLETIER, fêtait son 100^e anniversaire à son domicile et en accord avec Guy et sa famille nous sommes venus lui faire souffler ses bougies le 16 octobre après-midi.

Nous lui avons remis un courrier personnel de notre président national le général CHAUVANCY ainsi qu'un cadeau de sa part. Nous sommes venus avec un beau gâteau et les bulles nécessaires pour fêter ce bel événement, le drapeau de notre groupement avait fait le voyage depuis la Manche pour honorer notre président d'honneur.



GROUPEMENT DE NORMANDIE *(suite)*

Notre sortie AU BOURGET

Sous l'égide de notre ami le LCL Jean CHANAL, il a été organisé le 29 septembre dernier une journée au musée de l'Air et de l'Espace.

Cette magnifique sortie avec un RDV au Bourget pour 09H45 a fait lever tout le monde de bonne heure car la route était longue pour arriver jusqu'à ce lieu mythique. Une belle découverte pour un certain nombre d'entre nous car certains membres connaissaient déjà ce lieu. Début de la visite à partir de 10h00 avec un guide d'une grande gentillesse et qui a transmis sa passion et qui nous a fait partager toutes les belles choses de ce musée.

Fin de la visite à 18h00 car c'est l'heure de fermeture du musée, certes une journée fatigante car nous avons bien marché mais que de belles images dans nos yeux.

Un grand merci à Jean pour l'organisation de cette mémorable sortie.

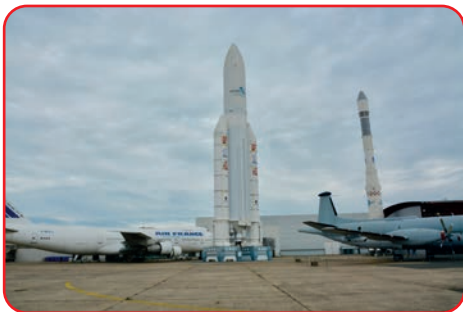


NOTRE SORTIE AU NORMANDY VICTORY MUSEUM

Sous l'impulsion de Soizic et de Jean-Pierre THIRY, nous nous sommes rendus à Carentan-les-Marais le 23 novembre dernier pour visiter un beau musée, le thème de cette visite était « Retour vers le passé, été 1944 – La bataille des Haies ».

Un très beau musée avec un guide très impliqué (il en est l'un des fondateurs), de très belles choses à voir et de nombreuses explications détaillées sur cette période un peu oubliée et pourtant très importante pour la suite du débarquement des alliés de juin 1944.

Cette belle visite s'est en partie terminée par un excellent repas servi au restaurant du musée, il y avait tellement de choses à voir que nous avons été finir notre visite en début d'après-midi.





GROUPEMENT DU VAR

«Un automne chaleureux sous le soleil du Haut-Var»

Nous nous sommes rassemblés à quarante pour célébrer les fêtes de fin d'année à Sillans-la-cascade autour d'une riche et sobre table.

le Haut -Var est sous le soleil pour cette visite, un ciel dégagé permet aux covoitureurs d'occasion de mieux y vivre la fin d'Automne colorée de rouge .

C'est aussi bien sûr l'occasion d'évoquer la vie de chacun et celle de ceux qui se trouvent quelque peu seul(e)s. Rien n'entame la solidarité, l'amitié qui vous lient sans manquer de raviver la vivacité de l'association libre et indépendante que le Colonel Boubée a si bien exhaler.

Après l'Assemblée Générale à Toulon puis la brillante démonstration aérienne à Istres et en attendant la visite du Musée des Troupes de Marine, tout est matière à intérêt et visite dans notre région.

N'oublions pas la traditionnelle galette qui nous rassemblera le 16 Janvier 2025.

Que le nouvel an apporte à tous les joies ou le réconfort à tou(te)s



Ce jour nous avons pris la direction du Musée des Troupes de Marine près de Fréjus. Il vient d'être reconstruit et la réussite de l'opération est magnifique. Trois étages de reconstitutions vivantes, de témoignages, de dioramas, plus forts et vrais.

C'est pour tous une grande satisfaction de balayer des siècles de notre vraie histoire, sans couleur ou annotation politique. Des faits, des images authentiques qui font mieux comprendre nos années d'aides, de soutien d'intervention extérieure ; tout est parfaitement documenté, illustré pour ravir les amateurs d'histoire.

Ce musée est aussi conçu pour tous et les enfants seront ébahis par les exploits de leurs parents. Ces souvenirs sont revenus à tous ceux qui connaissaient les événements souvent délicats, toujours dangereux et humains à la fois.

Deux heures suffisent peut être pour une première visite et l'envie de revenir est vraie.

Notre guide était un homme d'expérience, le Médecin Général Inspecteur Marc Morillon, brillant et aussi passionné que passionnant. Plus de cinq siècles d'engagement des hommes, et de leurs familles, sur tous les continents.

Un déjeuner amical s'ensuit, bien sûr, «Aux Coloniaux» où avec les spécialistes du Musée nous revivons le présent de l'histoire de France.





GROUPEMENT D' ILE ET VILAINE



Notre trésorier porte-drapeau du Groupement 35-56 le colonel (H) Philippe Gagnadre et moi-même, avons reçu ce courrier par mail du Ministère des Armées. L'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaC VG) de la Préfecture d'Ille et Vilaine nous en avait annoncé l'éventualité lors des vœux au maire de Rennes, mais compte tenu du nombre limité d'invités, nous avons peu d'espoir ! Et pourtant...

Le lundi 20 janvier à 11 heures, nous prenons place dans un bus réservé par l'ONaCVG son directeur et son adjointe, avec 19 autres porte-drapeaux et huit invités présidents d'associations. Ce moyen de transport nous permet d'accéder plus facilement à l'école des Transmissions de Cesson Sévigné, ceinturée par un important dispositif de sécurité.

Arrivée dans l'enceinte du commandement de l'appui terrestre numérique et cyber (CAT NC) au quartier Marien LESCHI à Cesson-Sévigné, puis filtrages et contrôles de sécurité inhérents au déplacement du Président de la République nous sont appliqués. Nous rejoignons ensuite les autres invités pour une collation et une longue attente. Ce temps nous permet de répondre aux questions posées par nos camarades d'active, curieux de connaître à quoi correspond l'insigne brodé sur notre cravate ANOCR ! Nous en profitons pour faire connaître l'ANOCR !

A l'heure prescrite, dans un froid glacial, les porte-drapeaux se mettent en place sur la place d'armes du CAT NC, face aux troupes rendant les honneurs, au pied du mât des couleurs, derrière la stèle à la mémoire des sapeurs-télégraphistes et transmetteurs morts pour la France. Les invités se placent le long du déambulateur autour et face à la place d'armes..

En même temps, les autorités civiles et militaires parmi lesquelles nous pouvons reconnaître M. Jean-Yves Le DRIAN, Mesdames et Messieurs les sénateurs et députés de la circonscription, Messieurs les Présidents du conseil régional et départemental, Madame Nathalie APPERE maire de Rennes et présidente de Rennes Métropole, monsieur Jean-Pierre SAVIGNAC maire de Cesson-Sévigné.

Un peu plus tard, Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République arrive, accompagné de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées, Madame Patricia MIRALLES, Ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, de Madame Françoise GATEL ministre déléguée chargée de la ruralité et conseillère municipale de Châteaugiron, et du Général d'armée Thierry BURKHARD Chef d'état-major des armées.

Après le salut du drapeau de l'Ecole des transmissions du numérique et cyber (ETNC) le Président de la République passe seul en revue les troupes lui rendant les honneurs.

Ces troupes, sous le commandement du Colonel chef d'état-major du CAT NC sont constituées de : Deux sections à 24 de l'ETNC de l'armée de terre, deux sections à 24 de la Gendarmerie, deux sections à 24 de la marine nationale, deux sections à 24 de l'armée de l'air et de l'espace, 1 section à 24 du lycée militaire de Saint-Cyr l'Ecole.





GROUPEMENT D' ILE ET VILAINE (suite)

Puis le Président de la République, les deux ministres et le CEMA, viennent saluer les 20 porte-drapeaux d'associations patriotiques du département. Le Président serre la main de notre porte-drapeau de la main droite, et déploie de la main gauche notre drapeau pour y lire les inscriptions.

Le Président de la République ayant quitté la place d'armes, nous rejoignons le cinéma pour une présentation de l'armée de terre donnée par son Général Major général.

A l'issue, nous nous rendons dans un hangar pour une présentation dynamique de matériels de haute technologie et de nouvelles générations dans les domaines numériques et cyber, par des personnels hautement qualifiés.

Il est maintenant temps de rejoindre le lieu dans lequel le Président de la République doit prononcer ses vœux

aux armées. Son discours de 46 minutes est écouté avec attention par l'ensemble des personnes présentes, hautes autorités civiles, militaires, industriels, civils et militaires de toutes les armées services et directions de tous grades. Ce discours peut être écouté avec le lien suivant :

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2025/01/20/deplacement-a-cesson-sevigne-a-loccasion-des-voeux-aux-armees>

Le colonel (H) GAGNADRE et moi-même sommes fiers d'avoir représenté l'ANOCR et notre Groupement à ces vœux, vous pouvez y constater notre présence à la 11ème minute de la vidéo. Nous remercions le directeur de l'ONaCVG du département d'Ille et Vilaine Monsieur RODRIGUEZ qui nous a permis d'y participer.

Le LCL (er) Jean-Baptiste JOURDAN
Président du Groupement 35-56



03+ AUVERGNE :

Chef de Bataillon Gérard **BALON** le 19/06/2024,
Cdt Daniel **ALLIGIER** le 19/04/2023

13+ INTERDEPARTEMENTAL DE MARSEILLE

Col **LEUWERS** Yves le 09/10/2024, Cdt **LE DE-
VENDEC** Julien le 30/11/2024, Cne **MARTINOT** René
le 17/09/2024, Cdt **COLOMBO** Armand le 11/07/2023,
Cdt **DELAROCHE** Theodore le 15/04/2024, Cdt **GAIL-
LARD** Serge le 15/04/2024, Com. Col **BEYSSIER** Pierre
le 15/04/2024, LCL **JEANNIOT** Maurice le 18/05/2023.

16 CHARENTE :

Col Gilbert **CALURAUD** le 26/01/2025, Cdt Jacques
BROUILLET le 25/01/2025, IGA2 Jean-Paul **VARNIER**
le 28/01/2025, Lt-Col **PETIT** Maxime en 2021, Lt-Col **LA-
MOTTE** Jean le 29/07/2023, Madame **DESGROPES** Su-
zanne le 16/02/2024, Col **GRENIER** Lucien le 7/05/2024,
Cdt **LASSARADE** René le 14/11/2024, Mme **BARRERA**
le 17 /11/ 2024, Général **KREHER** Michel le 17 /02/2025.

17 CHARENTE MARITIME :

Lt-Col Raymond **IEHLEN** le 03/02/2025.

19 CORREZE-HAUTE Vienne :

Mme M **ROUYER** le 30/05/2023, Cne **LESPINASSE**
Jacques en 2023.

22 COTES D'ARMOR :

Mme Paulette **BAUER** le 25/01/2025, Col Jean Claude
PASQUIOU le 8/11/2024, Cne de vaisseau Jean **GRALL**
le 23 /01/ 2025.

24 DORDOGNE :

Cne Gérard **HAUDRECHY** le 07/03/2025, MME **DAR-
TENCET** Jacqueline le 04/01/2025, MME **HEMAR** Ge-
neviève le 01/11/2024, Général de Brigade **BILLOT**
Henry le 17/01/2024, Monsieur le Capitaine **HAUDRE-
CHY** le 07/03/2025, Mme Jacqueline **DARTENCET** le
04/01/2025.

25+ FRANCHE COMTE :

Lt-Col Camille **SAADIA** le 02/02/2025, Mme **DOYEN**
veuve du CB le 02 /11/ 2024.

29 FINISTERE :

Cne Vincent **SPAGNOLO** le 21/06/2024, Mme **HUC**
Georgette veuve du CB le 17 /11/ 2024.

31+ HAUTE GARONNE :

Médecin Jacques **CHENEAU** le 14/07/2022, Médecin en
Chef Jean **LOUIS** le 24/11/2023, Mme Françoise **MEL-
LIES-MEGE** le 21/10/2024.

33 GIRONDE :

M André **PRINGUEY** le 08/08/2022, MCS HC Jacques
LOURMET le 08/08/2024.

34 HERAULT-AVEYRON - LOZERE :

Col Claude **DENAILHAC** le 08/02/2025, Mme Thé-
rèse **FERRON** le 18/08/2022, Col **GIBERGUES** Jean le
05/09/2024.

35 ILLE ET VILAINE:

Cne Jean Paul **RABATE** le 19/11/2024, Cne Maurice **LE
GOUIC** le 16/12/2024, Col Yannick **LAINÉ** en dec 2024,
Mme Suzanne **BERNADAS** le 21/03/2024.

38 ISERE:

Col **GARCETTE** Jack ancien président du GR 38 le
19/10/2023.

40/64 BASCO-LANDAIS :

Cne René **BALLET** le 28 /02/ 2025.

47 LOT ET GARONNE :

Col **BLONDEAU** Lionel le 29/11/2024, Coll Jean-Claude
FURET, le 28 /08/ 2024.

49. MAINE ET LOIRE :

COL **GUEZENNEC** Julien le 15/11/2024, CBA **BIOT**
Serge le 18/11/2024, CES **CLAIREMBAULT** Jean-
Pierre Epouse Simone le 26/08/2024.

52+ HAUTE MARNE-MARNE :

Général de Brigade **JEAN** Bernard le 03/04/2024.

54+ MEURTHE ET MOSELLE - MEUSE :

Col Jocelyn **TROUSLARD** le 16/01/2025.

65 HAUTES PYRENEES :

Chef d'escadrons **BERNARD** Raymond le 22/01/2024.
Cdt **ZERR** Joseph le 28/05/2024, Lt-Col **GARREZ** Pierre
le 09/09/2024.

66 PYRENEES ORIENTALES :

M. Armel **Le CORNEC** le 23/02/2024, Mme **VANDA
CHOFFEL** le 01/08/2024.

67+ ALSACE:

COL Georges **MICHELIX** le 04/12/2024, GB Michel
COURTOIS le 18/07/2022.

69+ LYONNAIS:

Cne Zénon **GLOWACKI** le 28/06/2024, Cdt Roger
VOGEL le 28/02/2025, Commissaire Col Roland **AL-
BERT** le 14/10/2024, LCL Jean-Claude **HOPPENOT** le
22/11/2024, Col René **MOREAU** le 16/12/2024, Mme
Marie Eugénie **BATHELIER**, Mme **TEYSSIER** Doris,
épouse du CBA, le 13 février 2025.

74 HAUTE SAVOIE:

Cne **CLOUX** Roger en 2022, Cne **PETOUX** Gilbert le
02/03/2024, Cne **PETRO** Roland le 21/08/2021, Col
TIBERGHEN Michel en 2022, Cdt **KOVALTCHOUK**
Michel en 2022, Général de Brigade **DERIES** Alain
le 05/10/2023, Médecin en Chef **MICHAUD** Alex en
oct.2024.

75+ PARIS:

GDB de **BRESSY de GUAST** Bernard le 22/10/2023
ancien administrateur de 1992 à 2007, LCL Jean
BERNARD le 25/12/2024, Mme Régine **MICHELIN** le
24/11/2024, Cne **SAPIENCE** Roger le 21/11/2023, Col
WIRTZ-RISSE G-M le 14/02/2022, Cdt **CHEVALIER**
Jacques le 28/08/2023, LCL **VEROVE** Bernard le 2023,
Lt-Col **JAN** Michel le 14/07/2024.

78 YVELINES:

Général de Brigade **PICQ** Michel le 17/10/2022, Méde-
cin en Chef **DRIEU** le 2024, Médecin en Chef **FLAU-
DER** Michel le 31/10/2022.

82 TARN ET GARONNE:

Col Bernard-jean **SIRAC** le 23/11/2024.

83 VAR:

Lt Colonel **CHAZALMARTIN** le 14/12/2022.

85 VENDEE:

Colonel le er Gilbert **NOGIER** le 31/12/2023.

86. VIENNE :

Col Jean-Marie **GALLOT**, INF/38, le 8 /11/ 2024.

88 VOSGES:

Gal de Brigade Armand **MANDRA** le 02/03/2025, Lt-Col
Léon **LABBE** le 21/02/2025, Mme Claudine **MARTIN**.

89+ YONNE-AUBE:

Col **BERGER** Henri le 27/08/2024, Mme Gyslaine **DU-
POUX** le 22 /11/ 2024 épouse du Capitaine Georges
DUPOUX.

CNR:

M Paul **DUBOST** le 15/12/2024.



Le Général 2s François CHAUVANCY, Président de l'ANOCR et les membres du conseil d'administration adressent à leur famille et à leurs proches leurs sincères condoléances.

Vos vacances
sur la côte d'Azur...

La Villa des Officiers *Furtado-Heine*

Réouverture en juin 2025 après rénovation et modernisation.

Villa des Officiers Furtado-Heine - 121 Rue de France - 06000 NICE

04 93 37 51 00 - furtado@igesa.fr

+ d'infos



Legs réservé aux officiers actifs ou retraités,
élèves officiers et personnels de catégorie A du ministère des Armées.

La réglementation ne nous permet malheureusement pas d'accueillir les enfants
de moins de 6 ans et d'ouvrir la structure à tous les ressortissants.